



**HAL**  
open science

## L'agglomération artisanale de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)

Christophe Sireix

► **To cite this version:**

Christophe Sireix. L'agglomération artisanale de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde). Anne Colin; Florence Verdin. L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des personnes, migrations des idées, circulations des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du 35e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bordeaux, 2-5 juin 2011), Supplément Aquitania (30), Fédération Aquitania, pp.103-146, 2013, 978-2-910763-34-3. hal-01537298

**HAL Id: hal-01537298**

**<https://hal.science/hal-01537298v1>**

Submitted on 9 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# L'agglomération artisanale de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)

Christophe Sireix

À mon père

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

### Le site

Le site de Lacoste (fig. 1) occupe le replat légèrement surélevé d'une terrasse alluviale de la vallée de la Dordogne. Il s'étend sur une superficie d'une vingtaine d'hectares à moins de 2 km au sud de la rivière. Son implantation n'est pas due au hasard car, dans ce secteur situé à la charnière de plusieurs peuples celtiques, la rivière est en limite d'influence des marées venues de l'océan Atlantique. Le site se trouve ainsi en zone de rupture de charge, position exploitée par l'intersection de deux importants axes de circulation. Grâce à cette situation privilégiée, les Celtes de Lacoste ont pu développer très tôt, dès le III<sup>e</sup> s. a.C., commerce et échanges, non seulement avec leurs voisins, mais aussi avec les peuples celtiques d'Europe septentrionale et les populations méditerranéennes, en particulier celles de l'Italie et le nord-est de la péninsule Ibérique. L'un des principaux atouts de Lacoste fut la production artisanale, en particulier celle, quasi-industrielle, d'objets en métal manufacturés sur place. Les productions agricoles, favorisées par les terres fertiles de la plaine de la Dordogne, et l'élevage, ont sans nul doute constitué une composante complémentaire à la prospérité économique du site. Lacoste a également pu jouer le rôle de centre de redistribution de certaines denrées importées comme le vin ou le sel (cf. infra p. 141).



Fig. 1. Situation du site de Lacoste (infographie N. Busseuil, Inrap).

Lacoste s'étend aujourd'hui sur des parcelles qui sont intégralement exploitées par l'agriculture, on y trouve des céréales et de la vigne. Les diverses explorations archéologiques réalisées ont montré que les labours récents sont à l'origine de la destruction d'une part importante du site, en particulier celle qui correspond aux niveaux d'occupation les plus récents datés entre La Tène D et l'époque gallo-romaine. Dans la partie sud du site, zone où les graviers de la terrasse alluviale se trouvent à moins de 0,50 m de profondeur par rapport au sol actuel, les niveaux archéologiques sont totalement détruits, seules subsistent les structures en creux qui les entament. Par ailleurs, au début des années 1950, juste avant la découverte du site, la pose d'un premier gazoduc a totalement bouleversé un espace linéaire d'une superficie d'environ 8000 m<sup>2</sup>.

### Les campagnes de fouilles

C'est en 1954 que Michel Sireix identifia formellement, au lieu-dit "Lacoste", les premiers vestiges protohistoriques. Le site a, depuis lors, fait l'objet de campagnes de prospections systématiques et de fouilles qui ont permis de réunir un ensemble exceptionnel de données et de vestiges (fig. 2) attribuables au Second âge du Fer (IV<sup>e</sup>/I<sup>er</sup> s. a.C.) et au début de l'époque gallo-romaine (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. p.C.). Les premières fouilles débutèrent en 1966. En 1979 et 1980, une équipe du Musée d'Aquitaine de Bordeaux participa aux recherches puis, au début des années 1980, Richard Boudet et Michel Sireix réalisèrent la fouille de la "Zone E". Les résultats de cette opéra-



Fig. 2. Tête d'épingle découverte lors de prospections de surface en 1979 (alliage base cuivre, © V. Marache).



Fig. 3. Vue aérienne du site et de la fouille préventive linéaire (© Fr. Didierjean, Ausonius).

tion furent publiés quelques années plus tard<sup>1</sup> ; une première image précise de la chronologie de l'occupation du site et de celle du mobilier associé était alors présentée. Plusieurs interventions se déroulèrent ensuite entre 1982 et 1985, à la fois sur des zones d'habitat et sur un quartier artisanal de potiers<sup>2</sup>.

Récemment, la mise en place par TIGF – Transport et stockage de gaz naturel dans le Sud-Ouest – d'une nouvelle conduite de gaz traversant le site d'un bout à l'autre, a engendré une fouille préventive qui a été menée d'août 2007 à février 2008 par une équipe d'une quarantaine d'archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Cette fouille a concerné un espace linéaire de 700 m de long sur 10 m de large, occasion unique d'appréhender l'organisation interne du site à partir d'un grand transect (fig. 3). Grâce à cette intervention, on peut dire aujourd'hui que le site n'était pas doté de fortifications : aucun rempart ou fossé ne le ceinture. La partie principale du village ne semble pas dépasser quatre à cinq hectares. Autour, des pôles d'activités artisanales s'étendent au sein de parcelles parfois bordées de fossés.

## Un premier bilan

À la lumière des résultats obtenus à l'occasion de cette fouille de grande ampleur (fig. 4) et grâce à l'ensemble des données collectées depuis plus de 50 ans, on peut dire aujourd'hui que Lacoste se place parmi les agglomérations artisanales et commerçantes les mieux documentées d'Europe celtique. L'un des points forts de la fouille préventive est d'avoir permis de positionner en stratigraphie, à la fois plusieurs séquences d'activités (principa-

1- Sireix & Boudet 1986.

2- Sireix 1990.



Fig. 4. Vue de la fouille préventive 2007-2008 (© C. Sireix, Inrap).

lement artisanales) et une bonne part des objets qui les accompagnent et les caractérisent, qu'il s'agisse d'objets de parure, d'armement, de quincaillerie, d'outillage ou d'objets domestiques.

Notre objectif, à travers cet article, n'est pas de présenter la synthèse des données acquises depuis 50 ans sur le site de Lacoste ; il s'agit d'un vaste chantier qui prendra la forme d'une monographie. Si certaines études sont d'ores et déjà achevées, d'autres restent en cours<sup>3</sup> ou à entreprendre.

### Le contexte archéologique

- Lacoste en Gaule celtique

Le site de Lacoste est implanté dans le sud-ouest de la Gaule, à 30 km de la Garonne qui forme la limite entre, au nord, la Gaule celtique et, au sud, les peuples d'Aquitaine méridionale. Lacoste appartient donc à un peuple celte comme le confirme sans le moindre doute sa culture matérielle. La question maintes fois posée qui reste toujours d'actualité, est de savoir à quel peuple rattacher ce site. Si l'on regarde sa position par rapport à ce que nous connaissons actuellement de la répartition des peuples du sud-ouest de la Gaule, Lacoste est établi à l'intersection d'au moins trois territoires : celui des Pétrucos au nord-est, celui des Nitobroges au sud et, très certainement, celui des Santons au nord-ouest.

---

3- Participant au groupe d'étude du site de Lacoste : Gérard Bataille (Inrap, DST), Laurence Benquet (Inrap GSO), Marion Berranger (CNRS, IRAMAT, UMR 5060), Laurent Callegarin (Université de Pau et Pays de l'Adour), Marie-Pierre Cousture (TRACES, Toulouse), Stéphane Dubernet (CNRS, CRP2A, UMR 5060), Christophe Dunikowski (Inrap Grand-Est), Vincent Geneviève (Inrap GSO), Cédric Gérardin (CG 63), Jean-Paul Guillaumet (CNRS, UMR 5594), Céline Lagarde-Cardona (CG 24), Olivier Nillesse (Inrap GO), Jean-Marie Pailler (TRACES, Toulouse), Michel Pernot (CNRS, CRP2A, UMR 5060), Stéphanie Raux (Inrap Centre)

- Lacoste au carrefour de deux axes importants

Non seulement implanté à la croisée de plusieurs peuples, Lacoste occupe également une position privilégiée au carrefour de deux axes de circulation. Le premier, est-ouest, est celui constitué par la Dordogne dont les bateaux pouvaient remonter le cours sans trop d'efforts avec de bons coefficients de marées car le secteur de Mouliets-et-Villemartin correspond précisément à la limite extrême de l'influence des marées. D'autres bateaux pouvaient également acheminer aisément, en descente, des marchandises venues des pays pétrucos situés juste en amont (comme, par exemple, le fer<sup>4</sup>). Le second axe est routier, il permet vers le Nord, de rejoindre par le vallon de la Lidoire, la vallée de l'Isle en cheminant le long de la zone frontière supposée entre les territoires Santons et Pétrucos, puis d'atteindre directement le territoire des Pictons. Vers le sud, par la "trouée de Bossugan" (fig. 5) qui facilite l'accès au plateau de l'Entre-Deux-Mers, cette route donne accès au territoire des Nitiobroges, à la vallée de la Garonne puis aux peuples d'Aquitaine méridionale. Le point d'intersection entre ces deux axes de circulation est situé au lieu-dit "Pas-de-Rauzan", à moins de 2 km au nord de Lacoste. Le Pas-de-Rauzan est une zone de gué sur la Dordogne, carrossable pendant la phase d'étiage et franchissable le reste de l'année avec des embarcations à fond plat.

- Le contexte local aux âges du Fer (fig. 5)

#### *Les sites d'habitat*

Dans la région de Castillon-la-Bataille (Gironde), la vallée de la Dordogne est marquée par une forte densité de l'occupation humaine entre la fin de la Préhistoire et celle du Moyen Âge. Parmi les sites de l'âge du Fer recensés actuellement, deux sont remarquables. Il s'agit des sites de hauteur des Grands-Vignes à Sainte-Florence et Saint-Pey-de-Castets (Gironde) et de Niord à Saint-Étienne-de-Lisse (Gironde). Ces deux sites ont une superficie de 5 à 6 ha et correspondent à de petits habitats groupés perchés sur des éperons fortifiés. Ils sont implantés en vis-à-vis, sur le rebord des plateaux qui dominent de chaque côté la vallée de la Dordogne. Ces deux sites se trouvent à moins de 5 km en aval de Lacoste, ils forment ainsi un véritable verrou de contrôle de l'axe de communication. Les interventions archéologiques qui y ont été menées jusqu'ici<sup>5</sup> montrent une occupation qui semble continue entre le VII<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. a.C. L'abandon de ces deux habitats de hauteur pourrait correspondre, sur le plan chronologique, au début du développement du site de Lacoste où cette phase, très peu documentée (cf. infra p. 142), est illustrée par quelques objets découverts en prospection. Il s'agit, en particulier, d'une tête janiforme<sup>6</sup>, d'une fibule de type pré-Dux<sup>7</sup>, et d'un four de potier isolé exhumé dans la partie sud de la fouille préventive 2007-2008. Seul le site de Niord paraît avoir fait l'objet d'une réoccupation restreinte durant La Tène D.

Les prospections dans la vallée de la Dordogne ont permis de repérer, dans un rayon de quelques kilomètres autour de Lacoste, une série de petits sites d'habitat du Second âge du Fer (fig. 5) qui se présentent, en surface, sous la forme d'épandages de mobilier et de graviers sur quelques dizaines de m<sup>2</sup>. Ces sites ne semblent pas correspondre à des fermes à enclos mais plutôt à de petites installations agropastorales en relation avec Lacoste.

4- Le fer des Bituriges Cubes et des Pétrucos était très réputé en Gaule (Strabon, 4.2). Domergue 2007, 27.

5- Sireix 1989 ; Béhague 2007.

6- Sireix et al. 2002.

7- Sireix 1990, 52.

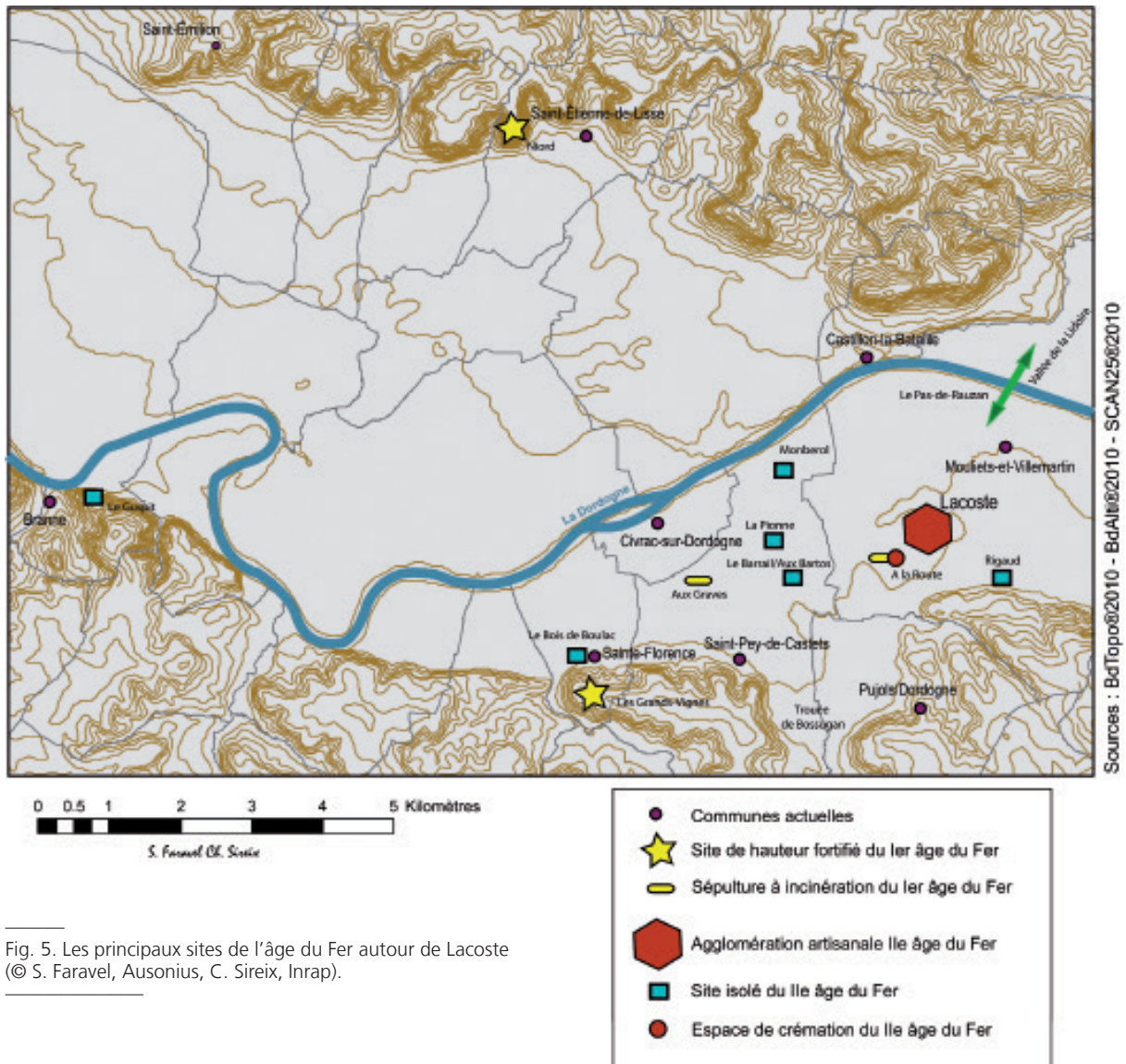


Fig. 5. Les principaux sites de l'âge du Fer autour de Lacoste (© S. Faravel, Ausonius, C. Sireix, Inrap).

### Sites funéraires

C'est toujours au sein de cette vallée que deux sites funéraires attribués au Premier âge du Fer ont été localisés (fig. 5). Il s'agit de deux tombes à incinération qui semblent isolées. L'une se trouve à Saint-Pey-de-Castets (Gironde) au lieu-dit "Les Graves", l'autre tout près de Lacoste, à proximité d'un espace funéraire assez particulier daté du III<sup>e</sup> s. a.C. Ce dernier a fait l'objet d'un diagnostic en 1993. À la suite d'un labour réalisé au lieu-dit "À la Route" à 500 m au sud de Lacoste, une zone de terre cendreuse d'environ 400 m<sup>2</sup> est apparue. Très vite il s'est avéré que le sédiment remanié par les labours contenait des fragments d'objets métalliques de La Tène C et D (fig. 6 et 7), dont des fragments d'épées en fer parfois ployées et, surtout, de nombreuses esquilles d'os brûlés identifiées comme étant des restes humains. Une tranchée de reconnaissance a été réalisée et a montré l'absence totale de sépulture structurée dans cette zone qui fut, dès lors, interprétée comme une zone de crémation plutôt qu'une nécropole.

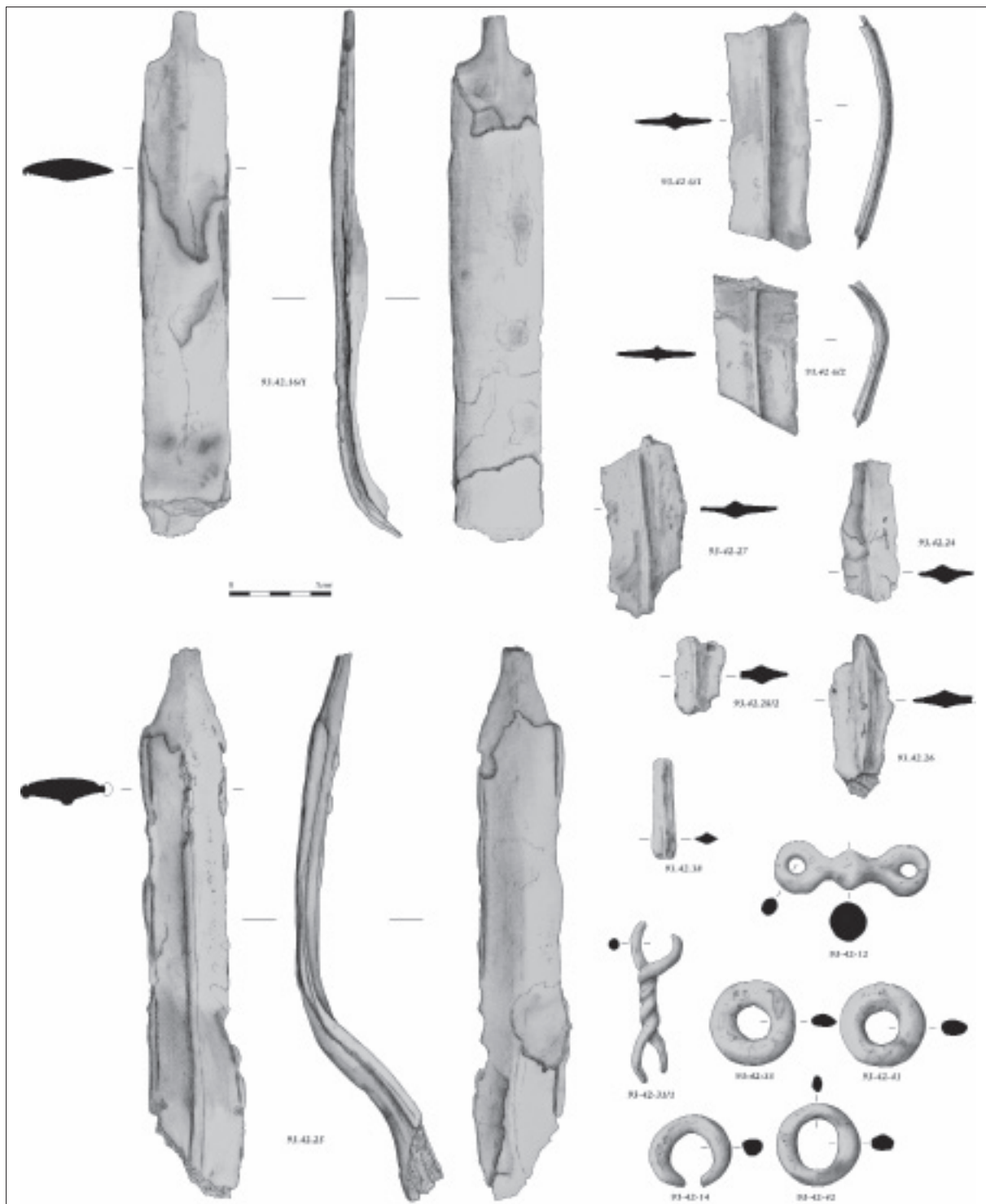


Fig. 6. "À la Route", fragments d'épées et pièces de suspension de fourreau (dessins P. Galibert et C. Saint-Olive, Inrap).



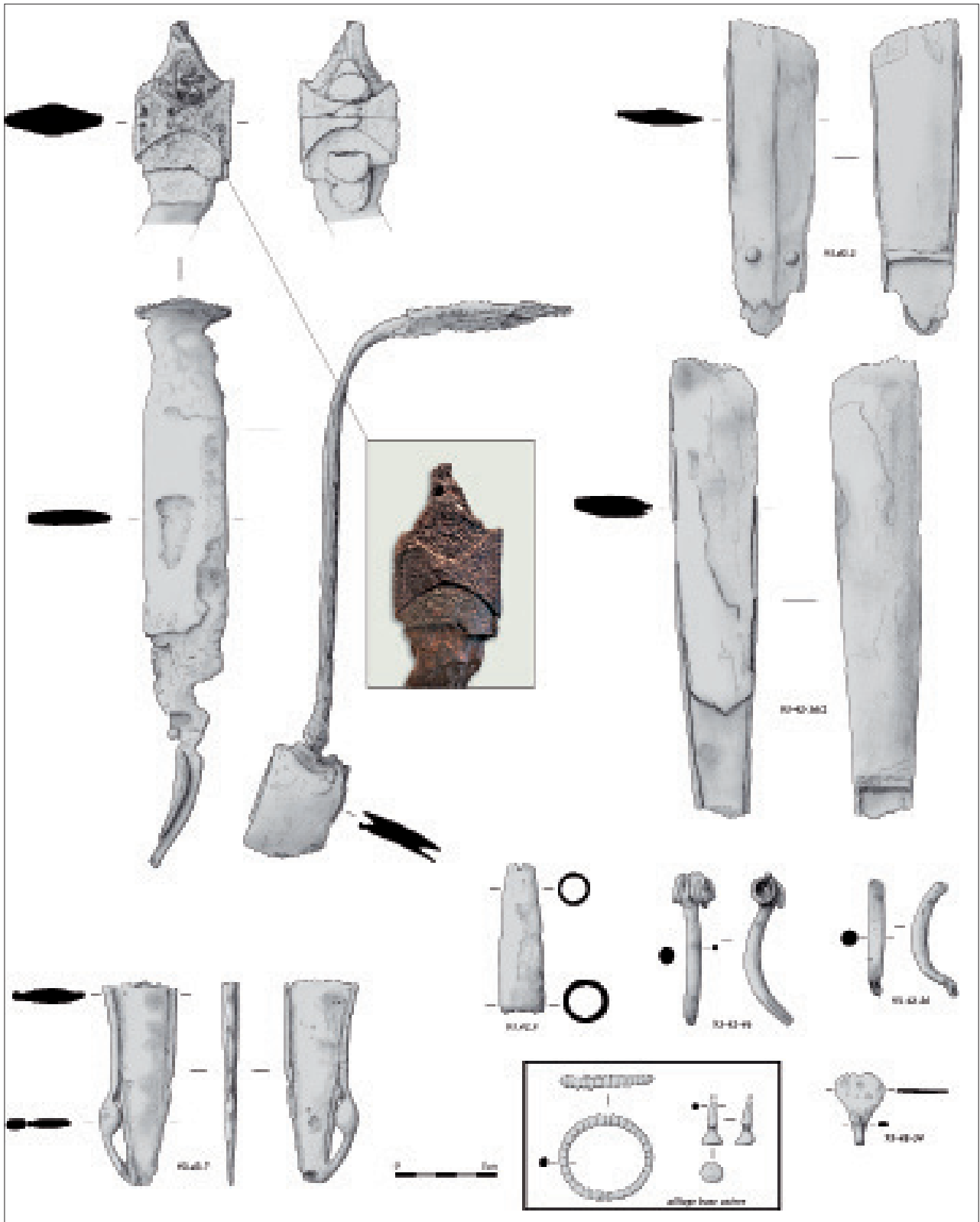


Fig. 7. "À la Route", fragments d'épées et éléments de parure (dessins P. Galibert et C. Saint-Olive, Inrap).

## LES PRINCIPAUX APPORTS DE LA FOUILLE PRÉVENTIVE 2007-2008

### La première image d'un parcellaire

La fouille préventive 2007-2008 concerne un espace linéaire de 700 m de long sur 10 m de large qui traverse le site d'un bout à l'autre. Cet espace est divisé en plusieurs zones de fouille dont les limites ont été établies en fonction de la nature ou de la densité des vestiges rencontrés. La partie sud, Zones I à III (fig. 8), correspond à différents secteurs consacrés à des activités artisanales. La Zone IV, au centre, est très remaniée (par des labours antiques ?), tandis que les Zones V, VI et VII, au nord, concernent, entre autres, une vaste aire d'accumulation de mobilier et de gravier sur une série de sols superposés : place publique ou marché ?, nous y reviendrons plus loin.

Aucun fossé antérieur à l'époque contemporaine n'était connu jusqu'ici sur le site, ceci s'explique simplement en raison des faibles emprises des opérations réalisées par le passé. La fouille préventive 2007-2008 a permis de détecter la présence d'une dizaine de fossés que l'on peut classer en trois groupes (fig. 9). Compte tenu de leurs caractéristiques morphologiques, la majorité de ces fossés correspond à des limites de parcelles. Ces derniers sont généralement peu profonds et parfois difficiles à détecter. Ils ont généralement un profil en U qui n'interdit pas un profil initial en V, en raison de l'instabilité du sédiment dans lequel ils ont été creusés.

- Le groupe 1

Ce groupe est formé de deux fossés qui sont les seuls à pouvoir éventuellement correspondre à des limites autres que celles de parcelles (enclos ?). Ces deux fossés, qui se situent au sud de la fouille (fig. 9, F129 en Zone 0 et F4 en Zone I), sont plus puissants que les autres (1,50 m de largeur). Les quelques petits fragments de céramiques recueillis dans leur comblement pourraient être éventuellement attribuables à La Tène B ou au début de La Tène C.

- Le groupe 2

Le groupe 2 réunit 7 fossés parcellaires orientés nord-sud et est-ouest (fig. 9, F2, F6, F29, F30, F34, F39, F40 et F119). Ces fossés qui, sur le plan morphologique, sont très comparables, se rencontrent principalement dans la partie sud de la fouille où ils forment une trame très régulière qui assure leur contemporanéité. La majorité d'entre eux a livré des artefacts du Second âge du Fer et, parfois d'époque gallo-romaine (I<sup>er</sup>/II<sup>e</sup> s. p.C.) dans la partie sommitale de leur comblement (ce qui permet ainsi de proposer une date pour leur abandon ou l'arrêt de leur entretien). Ces fossés forment les limites d'espaces consacrés à des activités spécifiques.

- Le groupe 3

Trois fossés appartiennent à ce groupe, il s'agit des fossés F118 et F125 de la Zone IV, et F130 de la Zone V et VI (fig. 9). Leur orientation diffère de celle des fossés des groupes 1 et 2. Ils sont datés, par le mobilier qu'ils contenaient, de l'époque gallo-romaine.

### Un chemin ou une route : F171/F178

F171/F178 s'étend principalement dans la partie sud de la Zone VII (fig. 9). Cette structure se présente sous la forme d'un vaste épandage, plus ou moins dense et régulier, de galets associés à de nombreux fragments d'amphores italiques. Cet épandage de galets définit une bande assez régulière d'environ 5 m de largeur qui a tout lieu de correspondre à la bande de roulement très altérée d'un chemin ou d'une route (fig. 10). Un seul indice de chemin a été détecté parmi les structures rencontrées à l'occasion de cette fouille préventive, il s'agit des deux fossés parallèles de la Zone I (fig. 9, F29 et F30, groupe 2) qui peuvent être interprétés comme les fossés bordiers d'un petit chemin. Compte tenu de la densité et de l'étendue des vestiges recouverts par ce transect sur



Fig. 8. Plan de la fouille préventive 2007-2008 (infographie C. Sireix, Inrap).

une longueur de près de 700 m, il serait difficile de concevoir un site comme Lacoste démunni d'axes de circulation. Par conséquent, on peut, sans nul doute, attribuer à la structure F171/F178 un caractère singulier et un rôle important dans l'organisation du site en raison de sa largeur, de la dépression longitudinale qu'elle semble avoir généré, des matériaux utilisés (galets triés parfois d'assez gros modules et plus de 400 fragments d'amphores sur près de 100 m<sup>2</sup>) et surtout de sa position au sein de la zone qui semble correspondre à un espace particulier (Zones V-VI-VII, cf. infra p. 114).

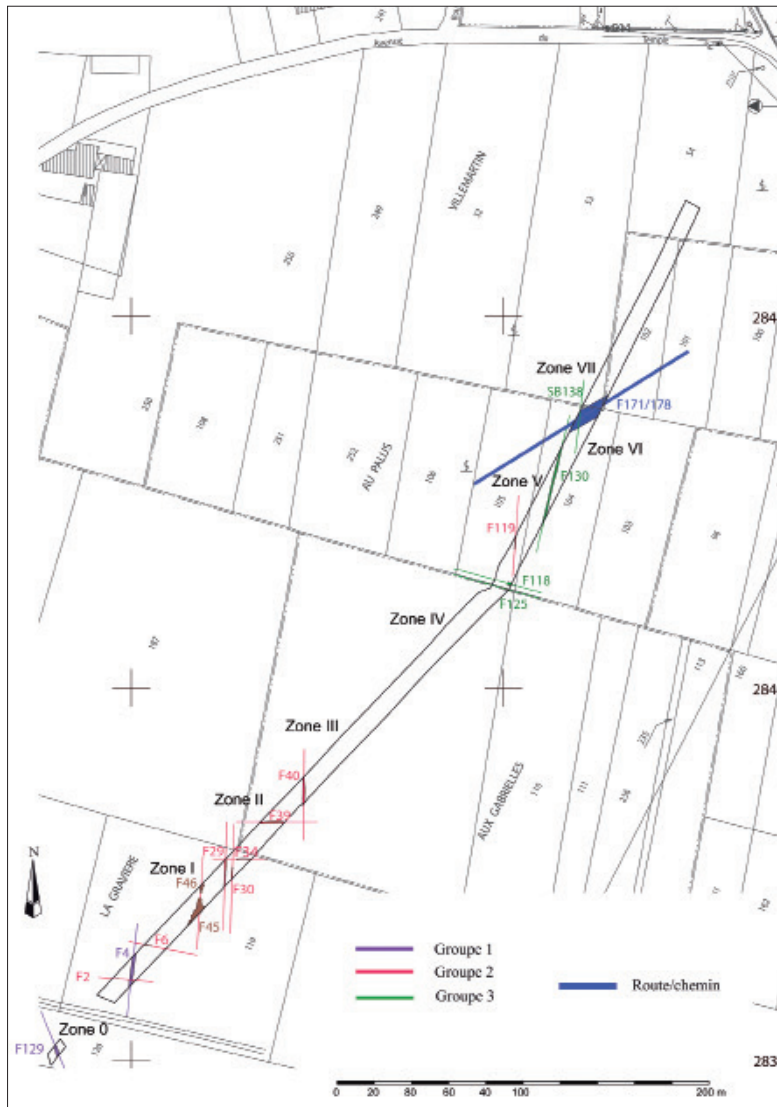


Fig. 9. Différentes structures linéaires apparues à l'occasion de la fouille préventive 2007/2008 (infographie C. Sireix).

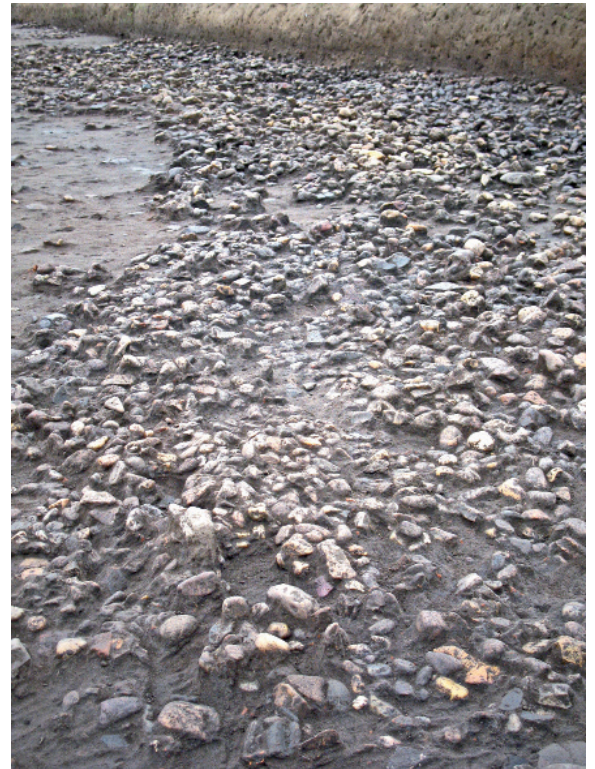


Fig. 10. Épandage de galets formant la bande de roulement d'un chemin ou d'une route (© B. Houdusse, Inrap).

## Organisation générale du site

Les données recueillies à l'occasion de la fouille préventive, auxquelles sont associées les informations issues des fouilles antérieures, permettent aujourd'hui de formuler quelques remarques et des hypothèses quant à l'organisation générale du site. Les propositions qui suivent demeurent cependant encore assez fragiles, non seulement en raison de la faible superficie totale explorée<sup>8</sup> mais aussi à cause des difficultés d'interprétation que nous avons pu rencontrer pour définir la nature et la vocation de certains espaces<sup>9</sup>.

- Une vaste zone d'accumulation de vestiges : une place publique ?

La fouille préventive a tout d'abord permis d'identifier un vaste espace d'une longueur de près de 70 m (Zones V-VI-VII, fig. 4 et 8) au sein duquel on constate une très forte accumulation de vestiges sur une période d'un peu plus d'un siècle (de la fin de La Tène C1 au début de La Tène D). Cette forte accumulation de vestiges rassemble, sur 0,25 à 0,30 m d'épaisseur de niveaux stratifiés, à la fois quelques structures d'habitat très mal préservées, de nombreux foyers domestiques, une route présumée (cf. supra p. 111) et d'importantes couches d'épandages de mobilier associées à des graviers. La céramique très abondante contenue dans ces couches (plus de 340 000 tessons) est très fragmentée et ne présente quasiment pas de remontages (cf. infra p. 128). Ces couches ont fourni également une très grande quantité d'objets métalliques (2400 objets, 90 % en fer) dont de nombreuses chutes de forge, quelques fabricats et une barre plate à extrémité roulée intacte. Malgré une attention soutenue au moment de la fouille, aucun espace de travail n'a été identifié, aucune concentration particulière d'artéfacts n'est apparue. Cet espace "d'accumulation" donne l'image d'une cour ou d'une place publique qui serait à la fois le siège de quelques constructions, celui de nombreux foyers en plein air, mais aussi et surtout un endroit où des rejets artisanaux et domestiques générés par des habitats et/ou des ateliers voisins, ont été déversés sur des sols. On doit également se trouver sur un lieu d'échange et de commerce car plus de 90 % des monnaies recueillies lors de cette fouille préventive et bons nombres de celles découvertes lors des prospections de surface<sup>10</sup> en sont issues ou proviennent de ses proches environs. Des jetons de différents modules, taillés dans des fragments de panses de céramiques, étaient également présents en nombre sur les sols de cet espace (fig. 11).

- Des quartiers artisanaux en périphérie

La fouille préventive 2007-2008 et les opérations antérieures – particulièrement celle de 1984-1985 – ont également permis la localisation et la fouille limitée de certains secteurs dédiés à des activités artisanales spécifiques qui paraissent implantés en périphérie de la place supposée, décrite ci-dessus.

La fouille 1984-1985 concernait un quartier intégralement voué à la cuisson des céramiques (fig. 8). À cette occasion, 10 fours de potiers auxquels étaient associées de vastes fosses d'accès comblées de cendres et de rebuts de cuissons, avaient été dégagés<sup>11</sup> (fig. 12). Cette fouille n'a pas été poursuivie car nous avons considéré que l'échantillonnage des fours et de leur production datée de La Tène D1, était largement suffisant. Sans nul doute ce quartier artisanal s'étend bien au-delà des limites dictées par l'emprise de la fouille et l'on est quasiment certain aujourd'hui que d'autres fours plus anciens (de La Tène C) ont également produit une quantité très importante de céramiques sur ou à proximité du site.

La fouille préventive est à l'origine de la localisation de nouveaux quartiers liés, de façon directe ou indirecte, à des activités artisanales et, par endroits, physiquement séparés les uns des autres par les petits fossés du parcellaire. La métallurgie, déterminée grâce à des rejets caractéristiques, est omniprésente sur le tiers sud de la zone de fouille préventive (Zones I, II et III, fig. 8). En Zone I, de vastes fosses d'extraction de grave naturelle

8- Environ 10 000 m<sup>2</sup> ont été explorés à ce jour.

9- La fouille à Lacoste est particulièrement délicate et difficile en raison du sédiment sableux très perméable au sein duquel se rencontrent les structures et les niveaux d'occupation.

10- Sireix *et al.* 1983.

11- Sireix 1990.

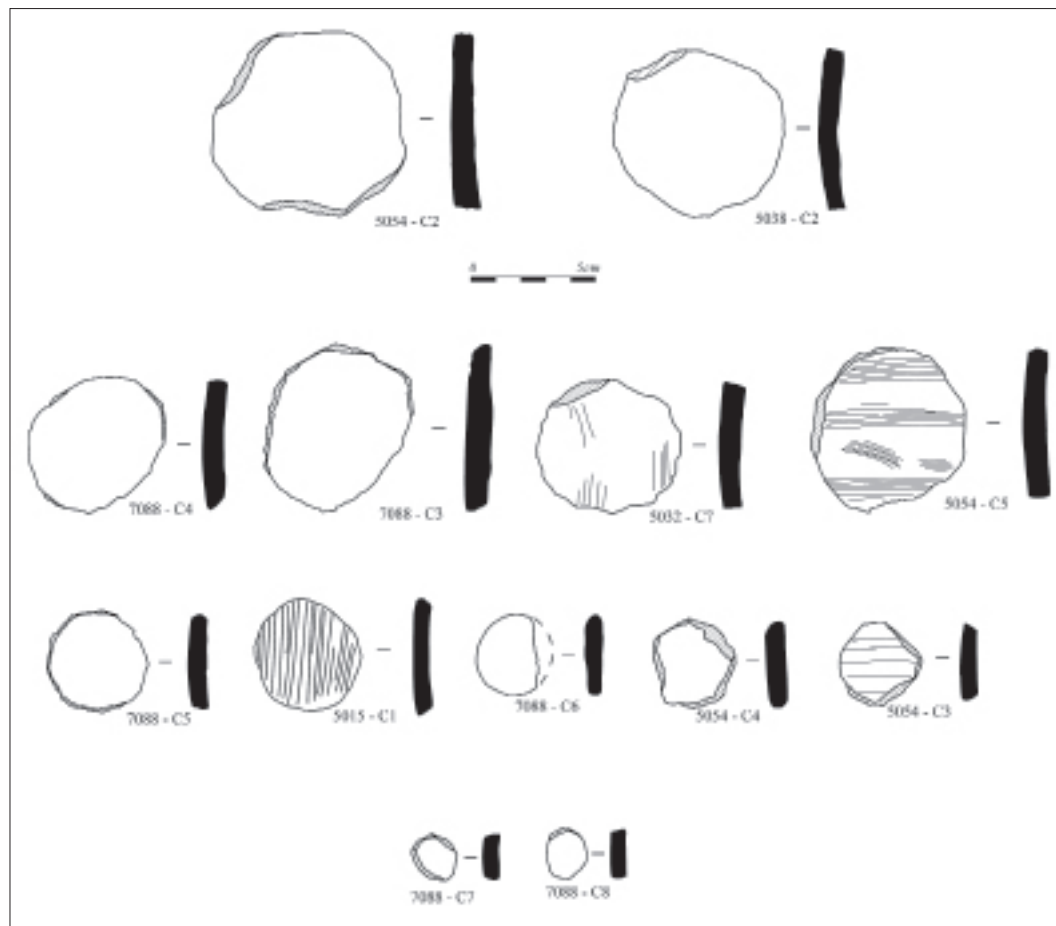


Fig. 11. Jetons en céramiques (dessins C. Saint-Olive, Inrap).



Fig. 12. Four de potier de La Tène D1 (© S. Faravel, Ausonius).

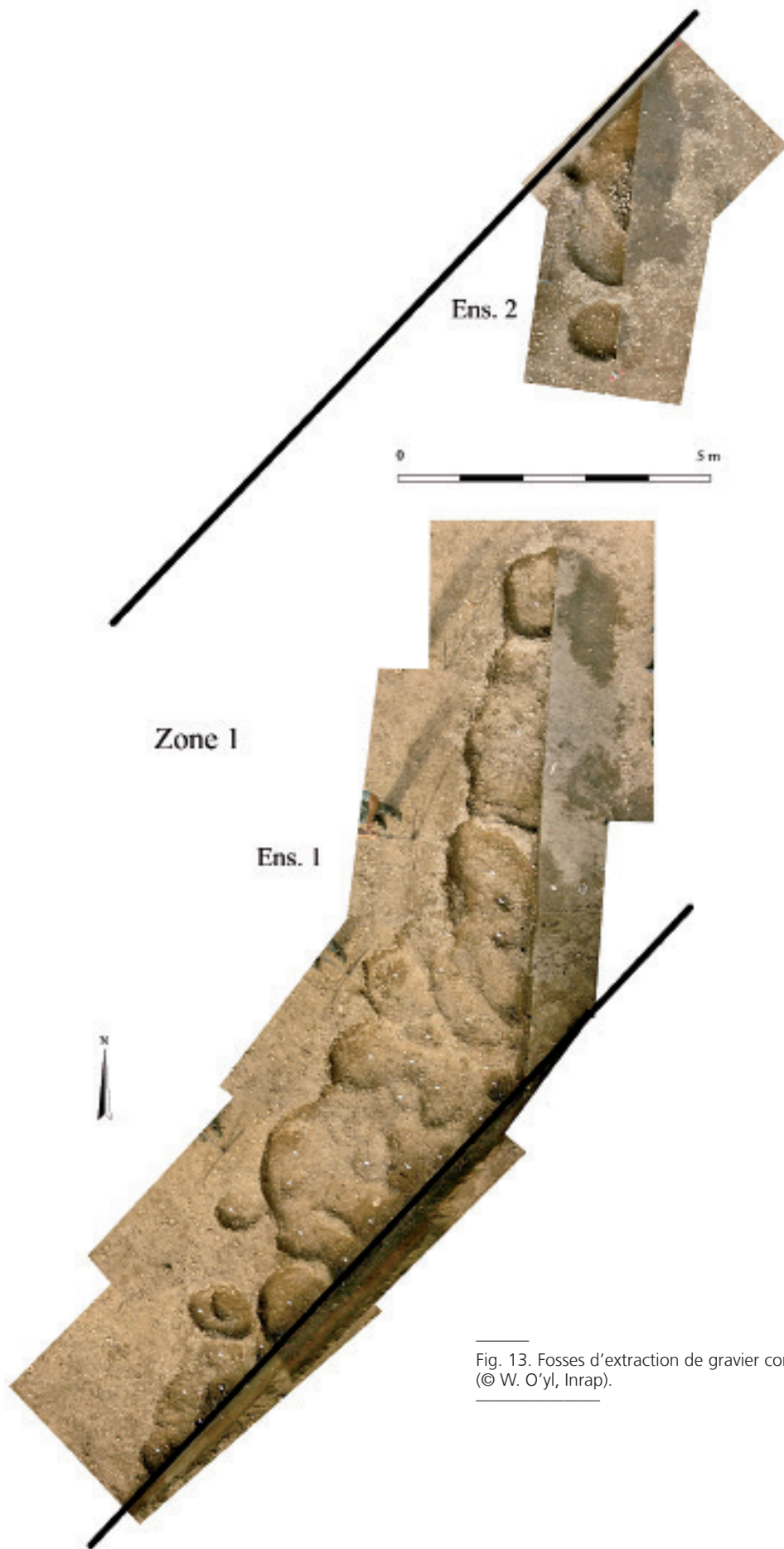


Fig. 13. Fosses d'extraction de gravier comblées de rejets d'ateliers de forge (© W. O'yl, Inrap).

(Ensembles 1 et 2, fig. 8 et fig. 13) sont, après leur abandon, comblées de déchets liés à la métallurgie du fer (parmi les objets déterminés, la moitié correspond à des chutes de forge). Ensuite, en Zone II, un sol de quelques m<sup>2</sup> est jonché de scories de forge associées à de nombreux objets en fer (là ce sont les deux tiers des objets déterminés qui sont des chutes). Enfin, en Zone III, la fouille a fait apparaître les traces d'un petit bâtiment dans et à proximité duquel la métallurgie du fer et celle des alliages cuivreux paraissent bien avoir coexisté et été pratiquées *in situ*. Pour le fer en Zone III, on dispose non seulement de fabricats et de nombreuses chutes (cf. infra p. 121, fig. 21 et 22) mais aussi de scories de forge parfois sous forme de concentrations (mais sans aucune trace de foyers). Pour les objets base cuivre, ce sont des gouttelettes, des fabricats et de nombreux fragments de creusets qui témoignent du travail de ces alliages.

Même si les fosses d'extraction de grave identifiées en Zone I concernent un domaine d'activités différent de celui de l'artisanat (exploitation des ressources naturelles locales), leur position s'explique à la fois par la facilité d'accès à ces matériaux à cet endroit, mais aussi et surtout par la nécessité de réaliser tous ces creusements dans une zone éloignée des principales zones d'activité, quelles qu'elles soient. Nous ignorons, par ailleurs, le nombre et l'étendue de ces fosses dont seule une vision très partielle est donnée par une fouille linéaire d'à peine 10 m de large.

L'organisation générale du site, telle qu'elle semble se dessiner aujourd'hui, paraît s'articuler autour d'un espace ouvert d'une superficie de trois ou quatre hectares maximum (Zones V, VI, VII). Au sein de cet espace, les quelques constructions détectées sont environnées d'aires ouvertes à la surface desquelles ont été aménagés de nombreux foyers domestiques qui ont pu servir à la réalisation de menus travaux de finition de métallurgie, et surtout où l'on a essaimé d'innombrables déchets d'origines très variées. Cet espace, traversé par un chemin ou une route, a également pu être le principal siège d'échanges et de commerce. À l'est et au sud et à plusieurs dizaines, voire centaines de mètres de cet espace, sont positionnés des pôles d'activités spécifiques, principalement voués à la production artisanale (métal, céramique) et à l'exploitation de ressources naturelles locales (grave naturelle de la terrasse).

### Précisions chronologiques

L'opération préventive a permis d'avoir accès à plusieurs ensembles encore bien stratifiés, notamment en Zone III, au nord de la Zone V, et en Zones VI et VII. Ailleurs, en Zones IV et V sud, nous avons rencontré soit des horizons perturbés, soit des structures en creux excavées dans la terrasse alluviale (Zones 0, I et II) directement chapeautées par les labours récents. La fouille progressant du sud vers le nord, la Zone III a fait l'objet d'un premier phasage centré sur les différentes étapes qui ont marqué l'évolution d'une unité domestique à vocation artisanale (MSN 1, fig. 19) et son environnement proche. Sans les fixer de façon définitive, quatre phases successives d'occupation dont trois de l'âge du Fer, ont ainsi été déterminées. Plus au nord, les Zones V, VI et VII sont contigües et séparées par des limites totalement arbitraires. La fouille simultanée de ces trois zones a favorisé la création d'équivalences entre certains vastes niveaux d'épandage de mobilier ou certaines structures. Sept phases et sous-phases d'occupation (fig. 14) ont ainsi été fixées, la Zone VI étant la seule à avoir livré un niveau archéologique en place daté de La Tène D1. Ce phasage a ensuite été positionné sur les deux graphiques de mise en séquence, non sans l'avoir au préalable assorti de propositions chronologiques basées à la fois sur les

Phase Ia	250/230 à 220/210 a.C. (La Tène C1)
Phase Ib	220/210 à 200/190 a.C. (La Tène C1)
Phase Ic	200/190 à 180/170 a.C. (La Tène C2)
Phase IIa	180/170 à 160/150 a.C. (La Tène C2)
Phase IIb	160/150 à 150/140 a.C. (La Tène C2)
Phase III	150/140 à 120/110 a.C. (La Tène D1)
Phase IV	10/20 à 150 p.C. (Haut-Empire)

Fig. 14. Les principales phases d'occupation déterminées lors de la fouille préventive 2007-2008 (C. Sireix, Inrap).



éléments datants<sup>12</sup> et la chronologie relative des US. Ce travail a permis une corrélation entre les phases datées des Zones V-VI-VII et celles de la Zone III et parfois de raccorder certains ensembles isolés mais très homogènes comme, par exemple, le comblement des fosses d'extraction de grave naturelle de la Zone I (Ensembles 1 et 2, fig. 13) ou le niveau d'épandage de scories et de chutes de forge de la Zone II.

## PÔLES D'ACTIVITÉS LIÉS AU TRAVAIL DES MÉTAUX

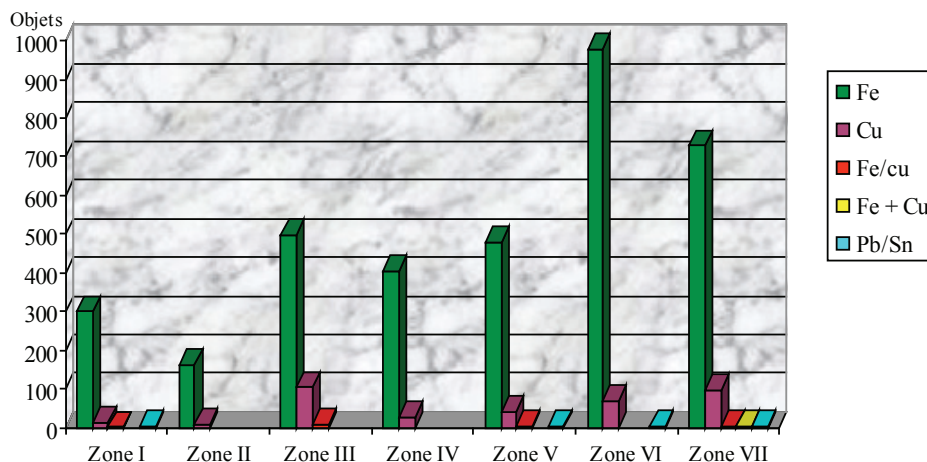
### Quantifications globales du métal

Le tableau de la figure 15 permet de présenter le nombre total d'objets métalliques recueillis sur le site à l'occasion de la fouille préventive 2007-2008. Nous entendons par objets métalliques tout type d'objet en métal (hormis les monnaies) quelle que soit sa nature ou sa fonction, qu'il s'agisse d'une chute de forge, d'un outil, d'un élément de parure, d'un fabricant, d'une barre, d'une gouttelette ou d'une barrette (Al. Cu.), etc. Une large part de ces objets correspond à des rebuts d'ateliers de métallurgie. Cette dénomination d'objets métalliques ne prend pas en compte les creusets et les déchets scorifiés. Les objets sont quantifiés par Zones de fouille (Zones I à VII) et par type de métal (fig. 15 et 16). Ainsi, on distingue les objets en fer, les objets en alliage base cuivre, les objets en fer qui comportent un alliage base cuivre (fers bronzés), les objets associant une partie en fer et une autre en alliage base cuivre, et, enfin, les objets en plomb ou étain. On remarquera d'emblée l'extrême abondance

	Fer	Cu	Fe/Cu	Fe + Cu	Pb/Sn	Total	%
ZONE I	300	11	1	0	2	314	8
ZONE II	163	7	0	0	0	170	4,3
ZONE III	497	104	7	0	0	608	15,6
ZONE IV	406	26	0	0	0	436	11,1
ZONE V	480	40	2	0	2	524	13,3
ZONE VI	978	67	0	0	2	1047	26,6
ZONE VII	729	96	3	2	2	832	21,1
Total	3553	351	13	2	8	3927	-
%	90,4	9	0,3	0,1	0,2	-	
Diag./HS	21	4	0	0	0	25	
Total	3574	355	13	2	8	3952	

Fig. 15. Quantification globale des objets métalliques par Zones (C. Sireix, Inrap).

Fig. 16. Répartition des objets métalliques par Zones, valeurs exprimées en pourcentage (C. Sireix, Inrap).



12- Comme les éléments de parure en verre coloré, la céramique à vernis noir ou encore certains types monétaires.

du métal recueilli (3952 objets minimum), et en particulier, celle du fer qui représente plus de 90 % du total. Viennent ensuite les alliages base cuivre (9 %), les “fers bronzés” (0,3 %), les plombs ou étains (0,2 %) et les objets associant deux métaux (fer et alliage base cuivre, seulement 2 objets). À l'échelle de l'espace fouillé manuellement (4000 m<sup>2</sup> environ), on compte donc en moyenne, d'une part, 1 objet métallique au m<sup>2</sup> et, d'autre part, entre 3 et 4 objets au m<sup>3</sup>. Ces chiffres ne veulent pas dire grand-chose<sup>13</sup>, mais ils reflètent une certaine réalité qui peut être utile à des fins de comparaison entre des sites de même nature ou de même chronologie.

L'extrême abondance des objets en fer n'est pas, en soit, une réelle surprise à Lacoste car les prospections de surface ont permis de recueillir, entre 1966 et la fin des années 1980<sup>14</sup>, un peu plus de 10 000 objets en fer pour un poids total de près de 139 kg<sup>15</sup> (auxquels se rajoutent environ 375 scories issues du travail du fer représentant à peine 9 kg).

La disproportion entre le nombre d'objets en fer et celui d'objets à base cuivre s'explique en premier lieu par le fait que les alliages base cuivre sont plus facilement recyclables que les objets en fer. En second lieu, l'approvisionnement en fer, sur un site comme Lacoste est plus facile que celui du cuivre, même si le fer est importé. Cette quantité d'objets en fer, est principalement due à la présence de très nombreuses petites chutes de forge, petites tiges et autres objets de taille très modeste en cours de fabrication (comme les fibules), abandonnés sur des sols et dans des dépotoirs. Ceci se traduit, pour la fouille préventive, par un poids moyen d'objet en fer très faible puisqu'il est de 7,2 g (celui d'un alliage base cuivre étant de 2,3 g). La prédominance du fer à Lacoste peut également s'expliquer par le fait que l'activité de forge paraît omniprésente sur le site, peut-être plus que celle des alliages base cuivre, mais ici, il est encore très difficile de mesurer des “quantités d'activités” quand la production de déchets n'est pas comparable.

## Le mobilier métallique

Les superficies fouillées et les volumes de sédiments exhumés correspondent à des valeurs très inégales entre chaque zone de fouille. De ce fait, si nous nous contentons d'observer les données quantitatives brutes telles qu'elles apparaissent sur le tableau de la figure 15, nos conclusions sont forcément limitées, même si certaines tendances y sont d'ores et déjà perceptibles. Si l'on veut déterminer des périodes et des pôles ou foyers d'activités ou, tout au moins confirmer leur existence fortement pressentie au moment de la fouille, nos données brutes doivent être pondérées. Plusieurs possibilités sont envisageables mais la plus simple reste encore celle, pour chaque ensemble, de la pondération du nombre d'objets métalliques par celui du nombre de tessons (NR). Les tessons sont présents dans tous les niveaux archéologiques et, bien sûr, plus les niveaux archéologiques sont importants en volume, en superficie ou en nombre, plus le nombre de tessons augmente.

Les deux graphiques des figures 16 et 17 ne prennent en compte que les objets métalliques datés. Le total d'objets est ici de 3152 (soit 80 % du nombre total d'objets localisés), avec 2874 objets en fer et 278 en alliage base cuivre. Rappelons, enfin, que ces informations ne font que refléter l'image de résultats obtenus à partir d'une fouille préventive linéaire qui concerne moins de 2,5 % de la superficie totale estimée du site.

13- On note, en effet, de grands espaces de plusieurs dizaines de m<sup>2</sup> où le métal est totalement absent alors que d'autres en recèlent de fortes concentrations.

14- Prospections de surface réalisées principalement par J.-P. Noldin et M. Sireix. Ces objets en fer ont été déposés au Musée d'Aquitaine pour stabilisation et conservation après signature d'une convention de donation en 1979.

15- Comptage et pesée réalisés par Damien Foucault, stagiaire de Master 1-Histoire, Histoire de l'art, Archéologie, spécialité matériaux du patrimoine culturel, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, juin 2010. La pesée concerne 93 % d'objets non restaurés. Le comptage avait déjà été réalisé par B. Derion, conservateur au laboratoire de restauration du Musée d'Aquitaine (Derion 2006, 12).

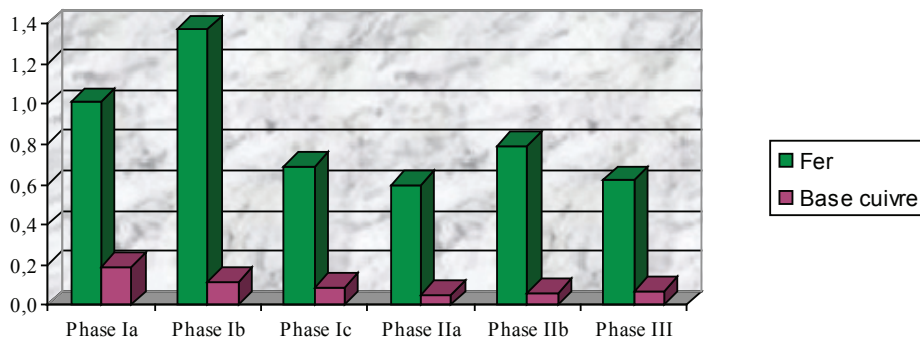


Fig. 17. Répartition pondérée des objets métalliques par phases, valeurs exprimées en pourcentage (C. Sireix, Inrap).

- Le mobilier métallique par phases (fig. 17)

Durant toute la période de l'âge du Fer représentée par les différentes phases chronologiques reconnues lors de cette fouille, les objets en fer restent toujours très abondants. Cependant, on constate une forte proportion d'objets durant les deux phases les plus anciennes (Phases Ia et Ib) qui correspondent à La Tène C1. Pour la Phase Ia, ce sont les objets en fer issus de la Zone III qui sont principalement concernés (cf. supra p. 114) ; pour la Phase Ib on atteint un maximum car elle est représentée presque partout sur l'emprise de la fouille. Ensuite, la proportion d'objets en fer reste assez stable entre les Phases Ic (début de La Tène C2) et III (La Tène D1) avec une légère prédominance pour la Phase IIb (fin de La Tène C2). Il est important de noter qu'il n'y a pas de rupture au début de La Tène D (Phase III).

Pour les alliages cuivreux, on remarque certaines similitudes avec les variations de proportions des objets en fer, notamment pour les deux phases les plus anciennes. Mais ici la Phase Ia correspond à la période durant laquelle ces objets sont les plus représentés, et la Phase Ic ne montre pas la même petite rupture que pour les objets en fer. Entre les Phases IIa et III, la quantité d'objets base cuivre reste stable et il n'y a donc, semble-t-il, pas non plus de rupture à La Tène D1.

Compte tenu du fait que parmi l'ensemble du mobilier métallique recueilli pour chacune de ces phases, une part non négligeable correspond à des objets issus plus ou moins directement de contextes artisanaux, on peut donc considérer que les activités métallurgiques sont pratiquées de manière continue à Lacoste, de La Tène C1 à La Tène D1. Il est très important de noter aussi que ces dernières ne sont pas forcément toujours cantonnées aux mêmes endroits durant ce siècle et demi d'occupation (Zones I, II, III). Cette fouille permet également de constater que le métal est abondant dès le début du développement du site pressenti à la fin de La Tène C1a, ce qui pourrait indiquer que l'artisanat des métaux en est l'un des principaux vecteurs.

- Le mobilier métallique par zones (fig. 18)

#### *Les Zones I et II*

Le graphique de la figure 18 montre une très forte proportion d'objets métalliques en Zones I et II, et tout particulièrement d'objets en fer. Il est utile de rappeler ici que ces objets sont issus, dans ces deux cas, de contextes en liens directs avec l'activité de forge, et que la céramique qui sert de valeur pondérante dans nos calculs, est moins abondante qu'ailleurs. Le mobilier métallique de la Zone I provient de fosses d'extraction de gravier dont le comblement est très riche en déchets de forge, celui de la Zone II est formé de rebuts de même nature associés à des scories, le tout étant répandu sur un sol (cf. supra p. 114). Le mobilier métallique des Zones

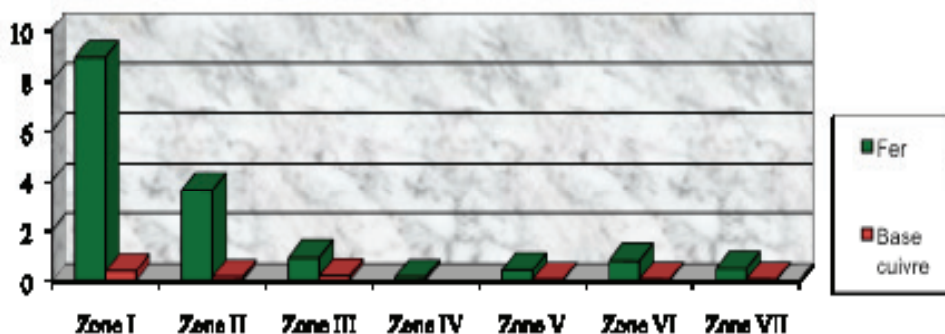


Fig. 18. Répartition pondérée des objets métalliques par Zones valeurs exprimées en pourcentage (C. Sireix, Inrap).

I et II daté, respectivement, pour l'un, de la fin de La Tène C1 et, pour l'autre, de la fin de La Tène C2, correspond principalement à des rebuts d'atelier de forge associés à quelques rares témoins du travail des alliages cuivreux. Pour ces deux zones, les chutes de fer représentent 70 % des objets déterminés<sup>16</sup> (indéterminés : 50 %) auxquelles il faut rajouter des battitures et des scories de forge. Les espaces fouillés en Zones I et II sont donc obligatoirement situés à proximité d'ateliers voués à la production d'objets métalliques principalement en fer.

#### La Zone III

La Zone III montre des proportions entre métal et céramique plus équilibrées, les deux étant cependant très abondants (fig. 18). Le mobilier domestique est ici très bien représenté car nous sommes en présence d'une zone comprenant des espaces de vie qualifiés d'habitats/ateliers dans et autour desquels ont été localisées à la fois des structures domestiques et des zones de concentration d'objets et de déchets en relation avec le travail du fer et la fonte du métal base cuivre<sup>17</sup> (fig. 19 à 23). D'ailleurs, les chutes de fer ne représentent que 40 % des objets déterminés (indéterminés : 41 %), alors que dans les dépotoirs des Zones I et II, elles atteignaient, comme on la vu plus haut, 70 %. À leur côté, on trouve des objets métalliques voués à d'autres activités, comme des ustensiles de cuisine et de la quincaillerie. Même s'il manque en Zone III certaines structures artisanales caractéristiques comme, par exemple, des foyers de forge, on peut cependant qualifier cet espace comme un pôle d'activités artisanales associant le travail du fer à celui des alliages base cuivre et dont la longévité est d'une cinquantaine d'années.

#### La Zone IV

La Zone IV a fourni un lot important d'objets métalliques issus de niveaux archéologiques du Second âge du Fer remaniés à l'époque gallo-romaine. Ces objets n'ont pu être datés avec précision, c'est pourquoi ils n'apparaissent quasiment pas sur le graphique.

16- Premières déterminations O. Nillesse, Inrap Grand-Ouest (Nillesse 2012). Un réexamen de l'ensemble du mobilier métallique sera nécessaire ultérieurement.

17- Pour le fer, il s'agit principalement d'objets de parure et de certaines pièces d'équipement militaire.

### Les Zones V-VI-VII

Les Zones V, VI et VII rassemblent à elles seules plus de 60 % du total des objets métalliques (fig. 16) et 80 % du total de tessons (342 262 tessons). L'étude de ces céramiques a permis de montrer qu'une très large part des tessons était en position secondaire<sup>18</sup> (cf. supra p. 114). Il en est de même pour les objets métalliques car aucune concentration particulière d'objets ou de rejets particuliers n'est apparue. Ce constat n'exclut pas pour autant la possibilité d'un travail de finition pour certains objets, par forgeage à froid, par exemple. Les proportions objets métalliques/objets céramiques reflètent la nature de ces formations : couches d'épandages extrêmement riches en déchets de natures variées, aussi bien domestiques qu'artisanaux (fig. 18).

Au terme de cette première enquête sur la recherche de pôles d'activités artisanales voués au travail des métaux, il apparaît que s'il semble tout à fait légitime de proposer l'existence d'ateliers dans la partie sud du site de Lacoste (à la fois grâce à la présence des dépotoirs spécifiques en Zone I et de petites unités de production en Zones II et III), il est très difficile de voir le même type d'organisation dans la partie nord, en Zones V-VI-VII. On se trouve là, en effet, à nouveau confronté à l'interprétation de ce vaste espace qui fournit, sur des sols, une extraordinaire quantité d'objets dont la répartition ne laisse guère percevoir de concentrations particulières. Pour la plupart, ces objets se trouvent en position secondaire ; ils ont été apportés sur des niveaux de circulation qui sont bien en place, comme l'attestent la position horizontale des tessons de céramique et surtout l'état de préservation de certaines structures, comme les plaques foyer. Ce constat nous renvoie à l'image déjà évoquée au dessus (cf. supra p. 114), celle d'un espace d'accumulation, une vaste cour, une place publique ou de commerce<sup>19</sup>.

### LA CÉRAMIQUE LOCALE DURANT LA TÈNE C<sup>20</sup>

Aux milliers de tessons recueillis sur le site, que ce soit lors de prospections de surface<sup>21</sup> ou à l'occasion des fouilles programmées sur des zones d'habitat, se joignent ceux issus de la découverte du quartier de potiers implanté en périphérie du site. L'étude de ces rebuts de cuissons datés de La Tène D1 permet de démontrer qu'une très large part des vases rencontrés à Lacoste est directement manufacturée sur place<sup>22</sup>.

Ce constat se trouve aujourd'hui confirmé et renforcé grâce aux apports de la fouille préventive qui laisse percevoir l'existence d'une ou de plusieurs zones de production plus anciennes et plus étendues que celle reconnue en 1984-85. En effet, les caractéristiques pétrographiques des pâtes des céramiques de La Tène C sont identiques à celles des vases de La Tène D1 recueillis en contexte de production.

La céramique de La Tène C est encore très mal connue dans la région, quasiment inexistante au sud de la Garonne et peu fréquente dans sa partie nord. Quelques sites charentais recensés par G. Landreau dans le cadre de son étude publiée dans les actes du colloque de l'AFEAF de Chauvigny en 2007, offrent de petites séries assez comparables à ce que nous allons voir pour Lacoste, notamment sur le site de la rue des Moulins à Saint-Aignant<sup>23</sup> ainsi que celui fouillé par P. Maguer à Angoulins<sup>24</sup>. R. Boudet, dans le cadre de sa thèse centrée sur la partie méridionale de l'Estuaire de la Gironde, se basait principalement, pour cette période, sur l'Horizon III de Lacoste défini à partir de l'étude du mobilier d'une fouille programmée dans la zone d'habitat du site<sup>25</sup>.

18- Mais pas résiduelle.

19- Comme sur le site de Coirent (Puy-de-Dôme, Poux *et al.* 2008 ; Pioda 2010) ou à Acy-Romance (Ardennes, Buchenschutz 2007, 98).

20- Travail réalisé avec la collaboration de Valérie Marache, association Crapaudine.

21- Boudet & Sireix 1983.

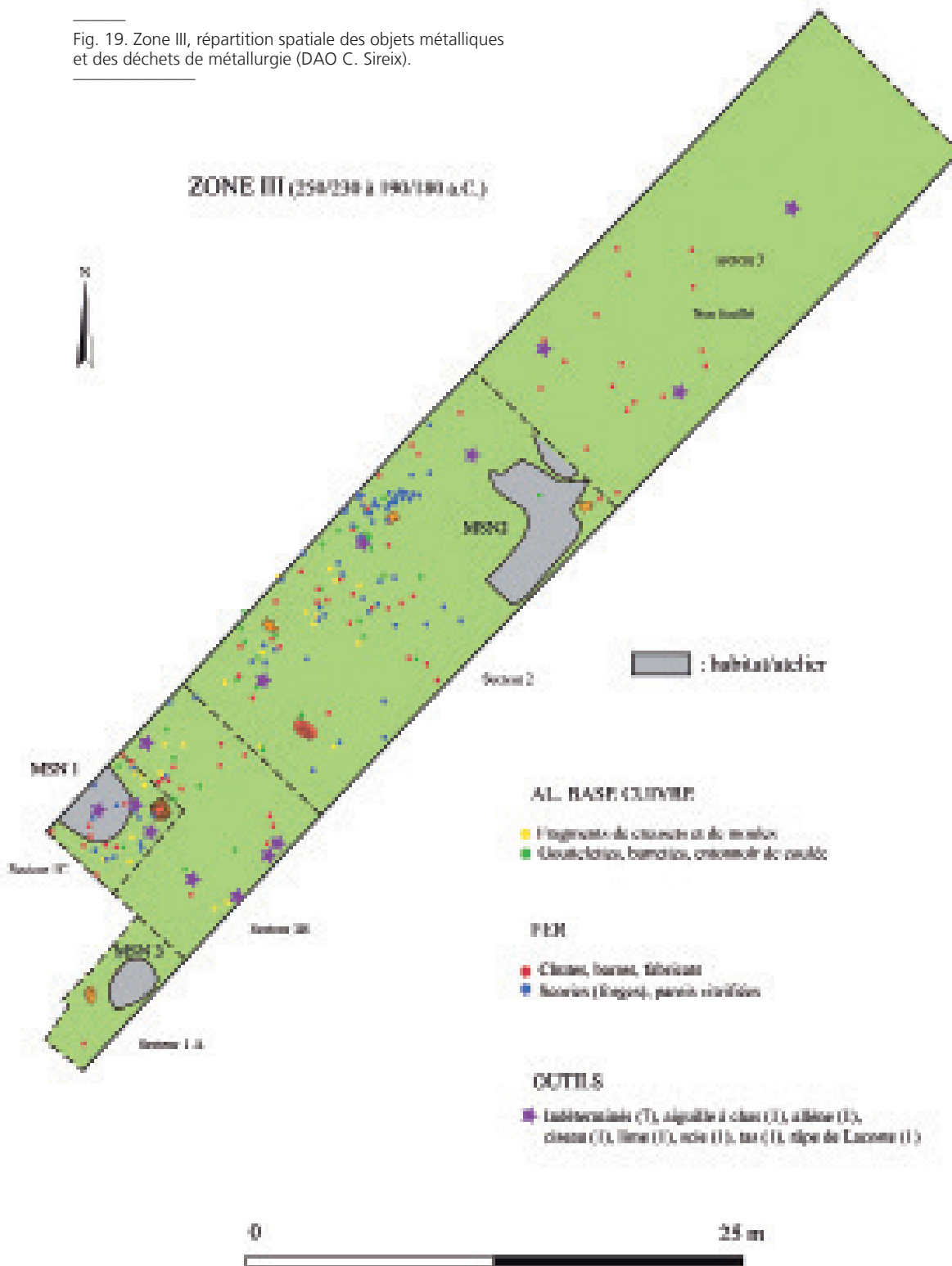
22- Sireix 1990.

23- Landreau 2009, 256-257.

24- Maguer *et al.* 2009, 78-82.

25- Boudet 1987, 100-108.

Fig. 19. Zone III, répartition spatiale des objets métalliques et des déchets de métallurgie (DAO C. Sireix).



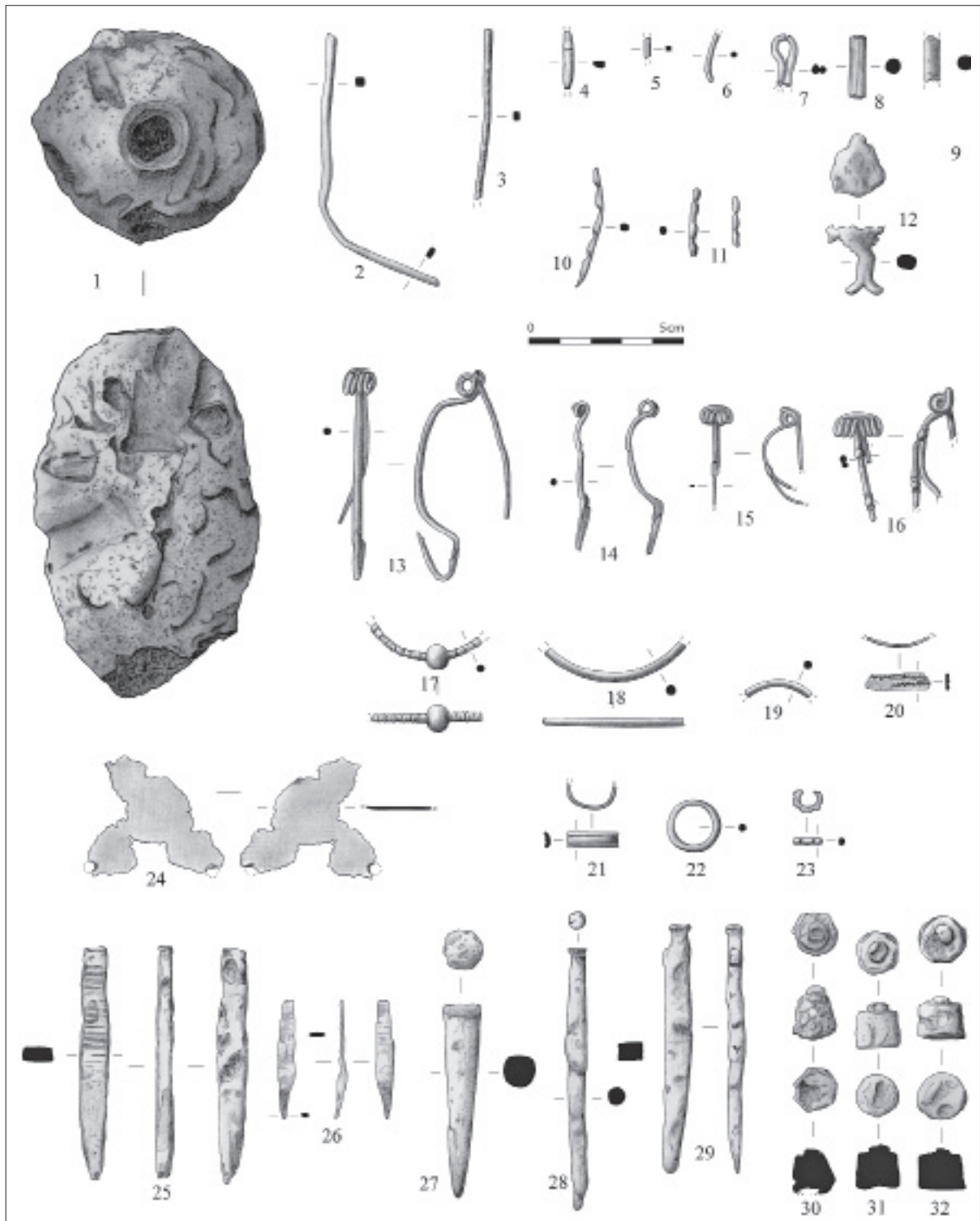


Fig. 20. Zone III, creuset, objets alliage base cuivre, quelques outils et poids (fer). 1. Creuset ; 2 à 9. Tiges ; 10 et 11. Tiges martelées ; 12. Entonnoir de coulée ; 13 à 23. Parure (fibules, bracelets, anneaux) ; 24. Tôle ; 25 et 26. Limes ; 27. Tas ; 28 et 29. Pointeaux ; 30 à 32. Poids (dessins P. Galibert, C. Saint-Olive, Inrap).

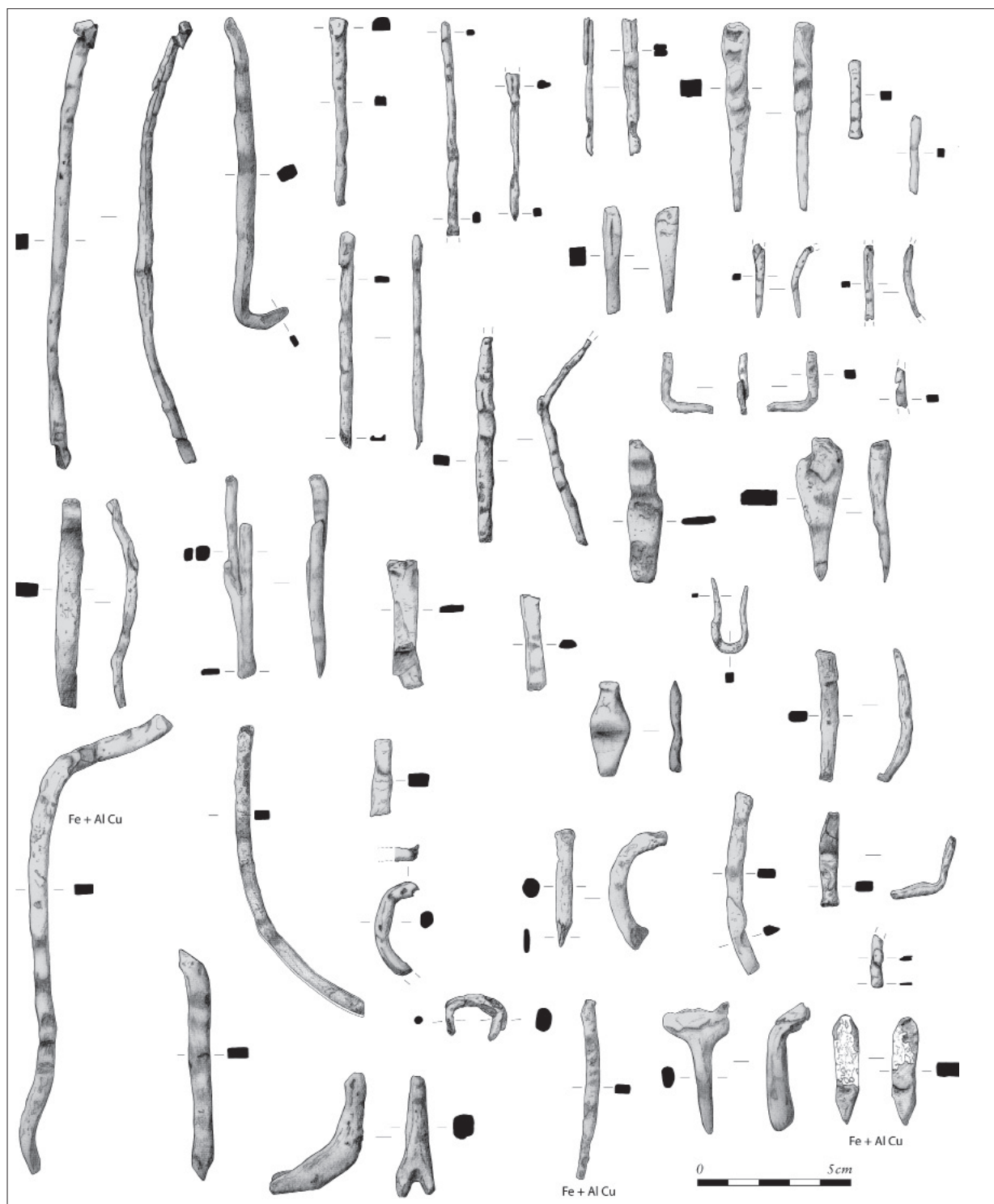


Fig. 21. Quelques chutes de forge de la Zone III, fer et fer/alliage base cuivre (dessins P. Galibert et C. Saint-Olive, Inrap).



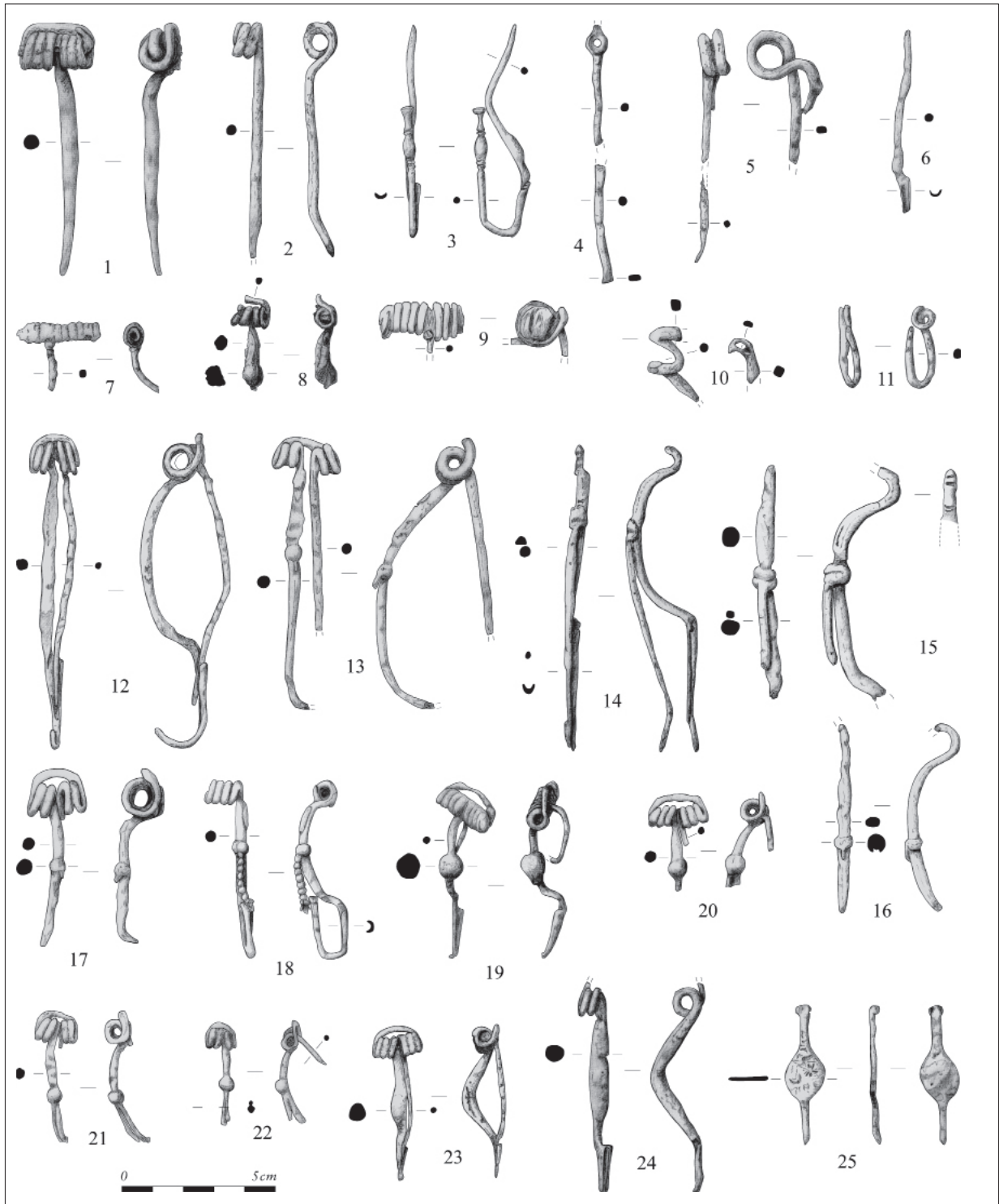


Fig. 22. Quelques fabricats de fibules et fibules en fer de la Zone III (dessins P. Galibert et C. Saint-Olive, Inrap).

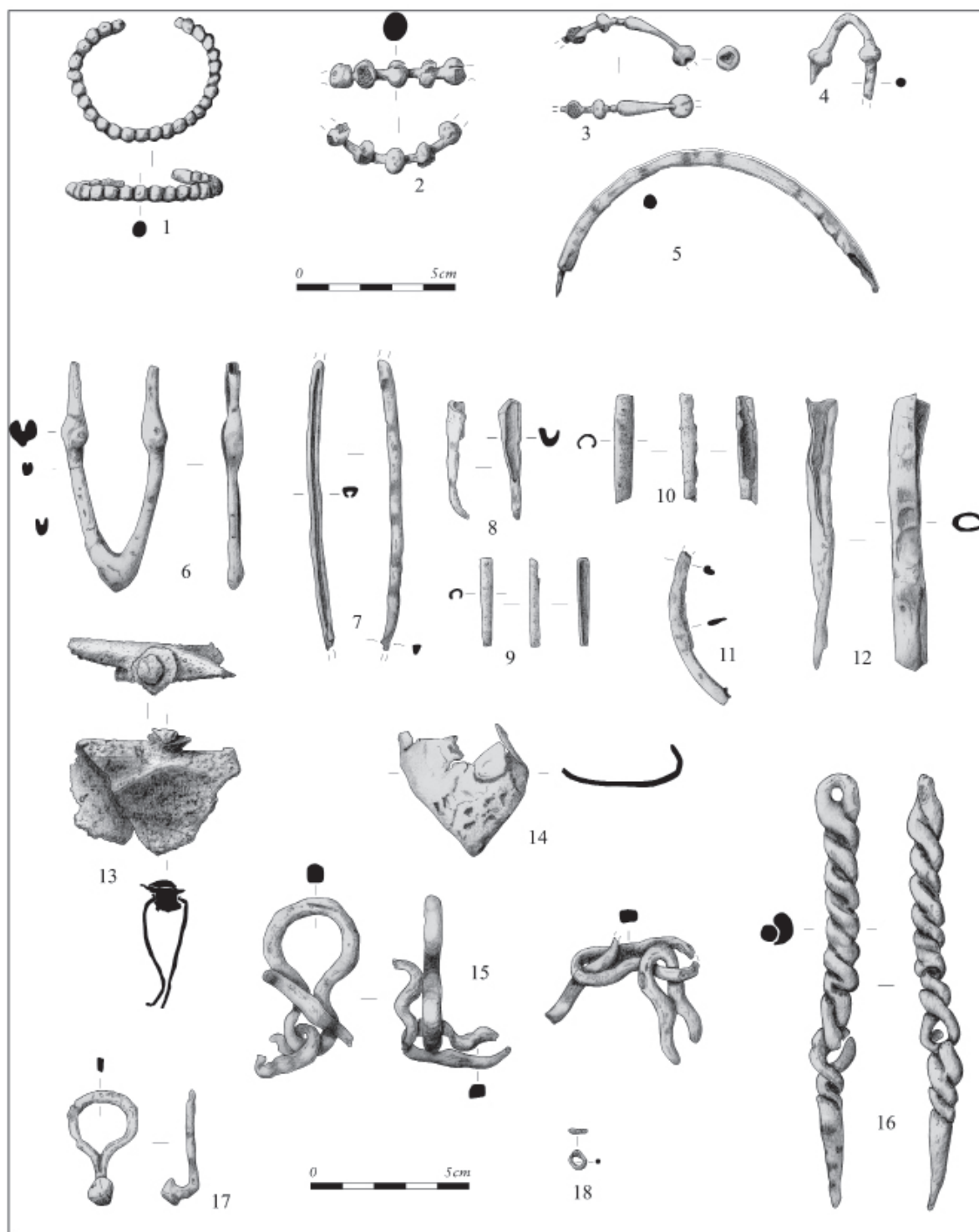


Fig. 23. Bracelets, torque et équipement militaire en fer de la Zone III. 1 à 4. Bracelets ; 5. Torque ; 6 à 11. Bouterolles de fourreaux d'épées ; 12. Orle de bouclier ; 13 et 14. Umbos de boucliers ; 15 et 16. Chaînes de suspension de fourreau d'épées ; 17. Agrafe de ceinture ; 18. Anneau de cotte de maille (dessins P. Galibert et C. Saint-Olive, Inrap).

Paradoxalement, la céramique gauloise des sites de La Tène A et B du nord de l'Aquitaine est un peu mieux connue que celle de La Tène C, c'est l'une des raisons pour laquelle nous avons consacré plusieurs mois à cette étude dont nous ne présentons ici qu'un premier aperçu.

### La céramique locale de La Tène C de la fouille préventive 2007-2008

- Données générales

Les 7 zones de la fouille préventive ont permis de recueillir un peu plus de 420 000 tessons (toutes catégories céramiques confondues), soit environ 6 tonnes. Sur le plan chronologique, cette céramique se répartit de la manière suivante : 30 % des restes sont datées de LT C1, 65 % de La Tène C2 et 5% du début de La Tène D. Dans le cadre du RFO de cette intervention, nous en avons étudié 40 % du total, avec un choix délibéré porté sur les phases les plus anciennes.



Fig. 24. Tri et étude des tessons au Musée d'Aquitaine à Bordeaux (© V. Marache).

La céramique de la fouille préventive est assez bien conservée (peu altérée), mais très fragmentée. La grande majorité des tessons est issue de couches d'épandages de mobiliers qui s'étendent sur des sols de terre battue dans lesquels figurent également de nombreux graviers. Les remontages sont rares (fig. 24) sauf dans quelques contextes comme les ensembles clos (malheureusement peu fréquents) et les radiers de plaques foyers. L'absence de remontage indique que les vases présents sur les sols n'ont pas été brisés sur place mais transportés en l'état et dispersés. Ils ne proviennent pas des dépotoirs des ateliers de potiers car ils portent très fréquemment des traces d'utilisation. Compte tenu de la rareté des fosses-dépotoirs sur ce site, il faut considérer ces épandages de tessons auxquels sont associés d'autres types d'artefacts, comme "des dépotoirs horizontaux".

Malgré les quelques incertitudes qui peuvent reposer sur la fiabilité des ensembles, l'un des principaux objectifs de cette étude a été avant tout de caractériser le répertoire des céramiques gauloises du site de Lacoste durant la La Tène C et de suivre son évolution, avec une attention particulière sur les ensembles les plus anciens. Dans cette optique, nous avons voulu,

par exemple, voir s'il était possible à la fois de capter des ruptures dans le répertoire et, à l'opposé, de percevoir des innovations. L'évolution technologique durant ce siècle et demi environ, a été également l'un des axes de notre enquête, comme la fréquence de l'utilisation du tour au fil des décennies. Nous avons également porté une attention particulière aux quelques rares vases qui nous paraissaient étrangers aux productions du site.

- Le faciès céramique de La Tène C

De manière globale, entre La Tène C1 et le début de La Tène D, le faciès des céramiques gauloises de Lacoste est marqué par une lente évolution typologique sans rupture brutale. C'est une période de transition durant laquelle on peut constater à La Tène C1, le retrait progressif de certaines formes modelées directement issues du répertoire de La Tène B (fig. 25 et 26). Il s'agit principalement de coupes à profil sinueux ou tronconique et de pots à cuire cylindriques ou ovoïdes à décors d'impressions. Les cordons digités ont disparu à l'exception d'un seul et unique exemplaire sur forme ouverte (fig. 25, n°7). Ces formes archaïques représentent 5 % du NMI au milieu de La Tène C1 et moins de 1 % au début de La Tène C2.

À leurs côtés, un répertoire de formes modelées (les écuelles tronconiques/couvercles, les pots à cuire et les vases de stockage (fig. 27 à 29) est déjà bien ancré dès 250/230 a.C. Ce répertoire perdure, non sans quelques petites variations morphologiques, jusqu'à la La Tène D1, voire même au-delà. Ce constat permet de déduire que ces trois dernières formes qui paraissent totalement absentes du répertoire typologique régional de La Tène B1, ont intégré le vaisselier régional entre la fin de La Tène B et le début de La Tène C, soit environ entre 300 et 250 a.C. Pour les vases montés à l'aide du tour, les choses sont quelque peu différentes dans le sens où certaines formes basses de La Tène B sont toujours bien représentées durant La Tène C et, pour certaines, au début de La Tène D. Il s'agit tout particulièrement des coupes à col tronconique dont le pied annulaire, présent à La Tène B, disparaît durant La Tène C, ainsi que les coupes à profil en S (fig. 30). Il en va de même pour les revêtements rouge hématite généralement appliqués sur ces coupes qui sont ici très peu représentés. Pour les formes hautes tournées (fig. 31), le corpus des vases graphiquement complets n'est pas suffisant pour en tirer des enseignements fiables. On note cependant la présence assez récurrente de vases biconiques ou à carène surbaissée, ornés de baguettes horizontales qui encadrent souvent des motifs de croisillons tracés, avant cuisson, à l'aide d'un brunissoir. Les vases à panse ovoïde et à col vertical, avec ou sans baguette à la base du col, sont également bien représentés. Au début de La Tène D1, le répertoire typologique des vases fermés tournés est enrichi de nouvelles formes.

Quelques variations morphologiques marquent l'évolution des formes les plus courantes entre le milieu de La Tène C et le début de La Tène D1, ces dernières concernant principalement les formes fermées modelées. Il s'agit des pots et des vases de stockage dont le col se raccourcit de façon très nette. Par ailleurs, les écuelles tronconiques modelées à lèvre épaissie disparaissent progressivement au profit de modèles tournés à lèvre arrondie rentrante, parfois soulignée d'une gorge externe. Les écuelles à lèvre arrondie rentrante tournées étaient cependant déjà assez bien représentées dès le début de la séquence étudiée.

Si, entre le milieu de La Tène C et le début de La Tène D, certaines formes disparaissent progressivement pendant que d'autres évoluent sur le plan morphologique, il en est une qui fait une véritable apparition : le gobelet/bassin (fig. 32). Nous dénommons ici cette forme gobelet/bassin car dans bien des cas, nous ne disposons que de fragments de lèvres sans connaître la morphologie de la panse de ces vases. Les gobelets/bassins ne semblent pas traduire l'évolution d'une forme antérieure mais plutôt correspondre à une création ou une innovation qui touche particulièrement le Limousin, le Centre-Ouest et une partie de l'Aquitaine. Il est assez tentant de mettre en relation l'apparition de cette forme avec le développement des importations vinaires italiques. Il paraît bien s'agir ici d'un vase destiné à contenir des liquides, peut-être du vin car leur apparition dans le répertoire régional coïncide avec le développement des importations du vin italique.

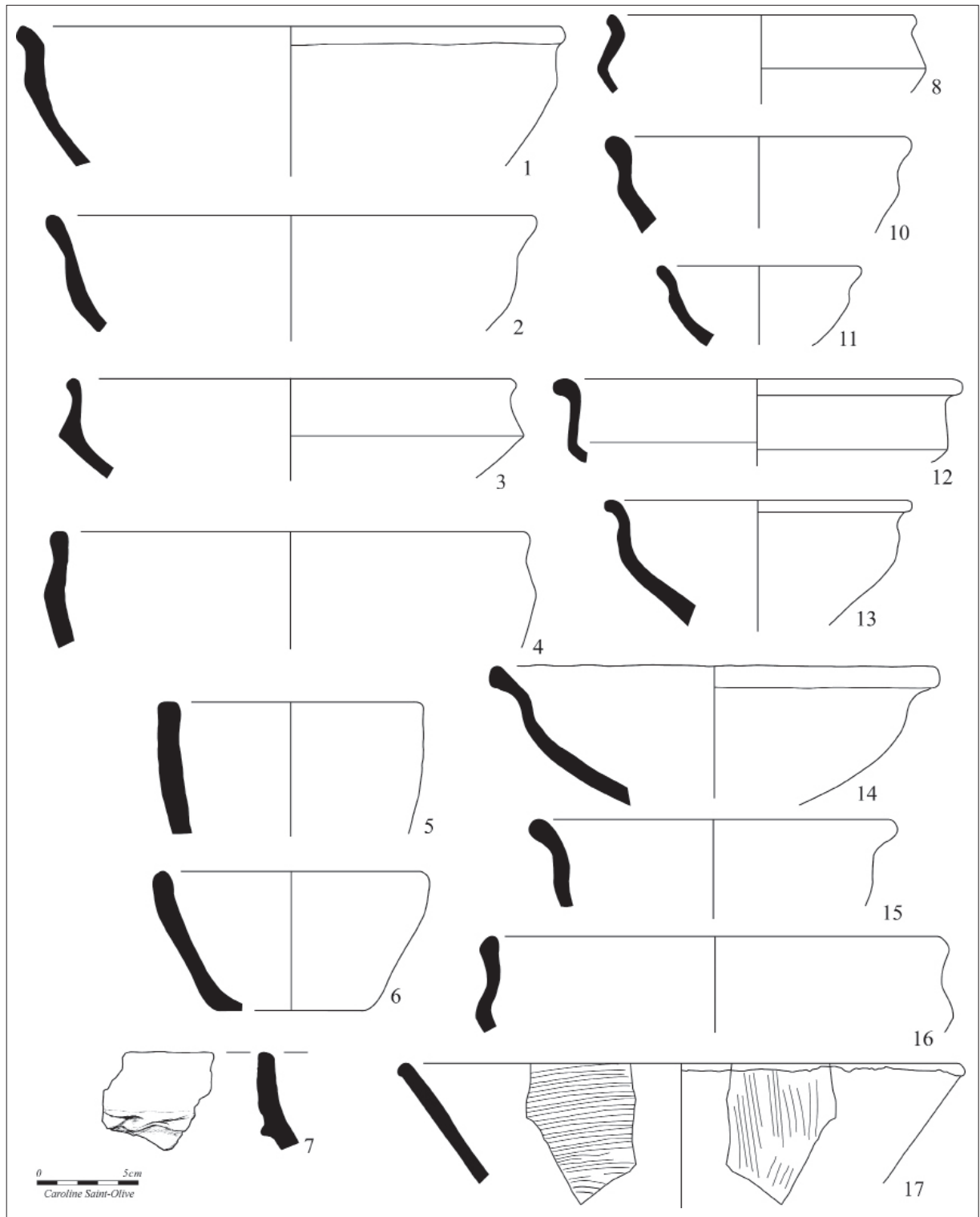


Fig. 25. Quelques vases "archaïques" de La Tène C1, formes basses (dessins C. Saint-Olive, Inrap).

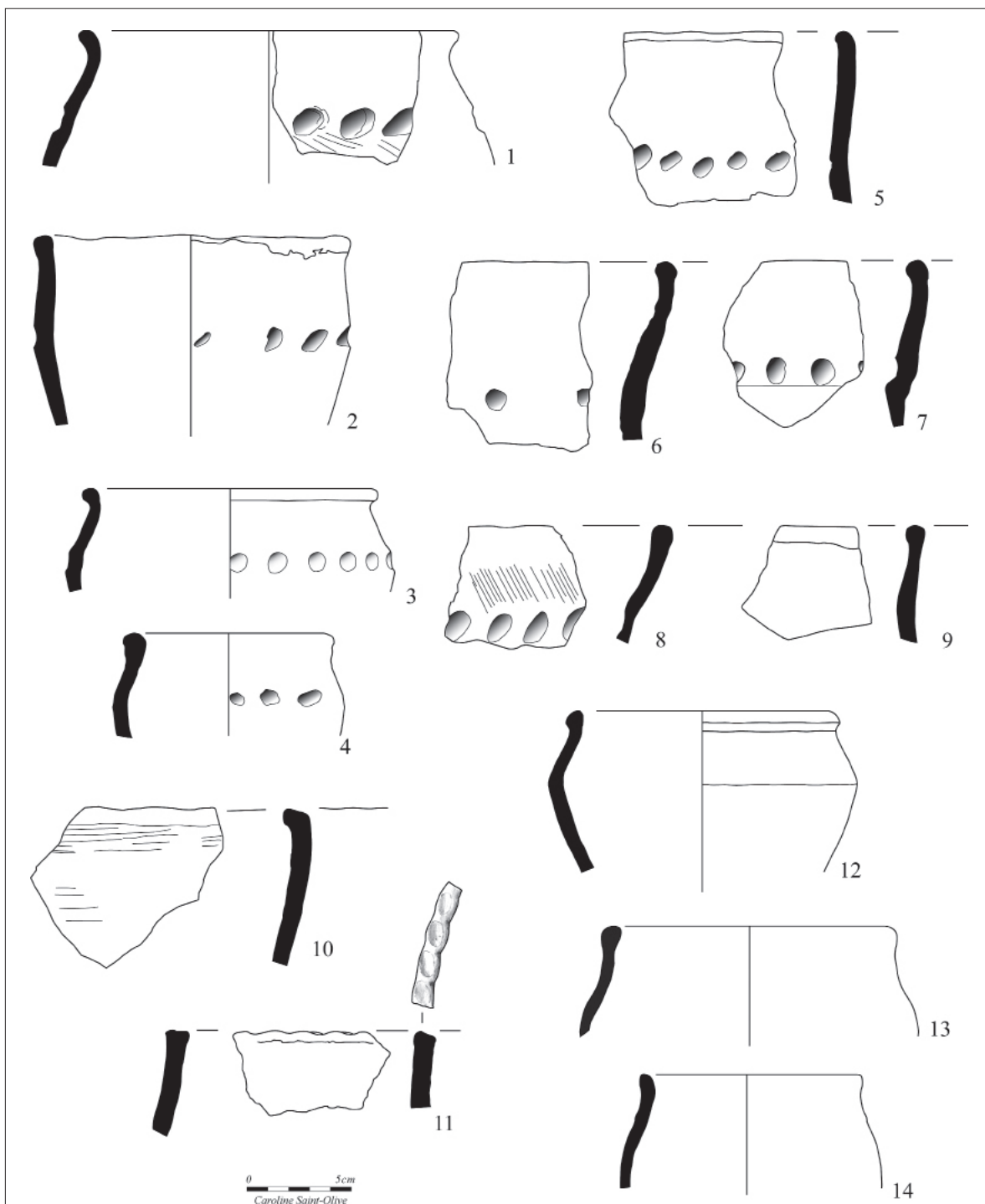


Fig. 26. Quelques vases "archaïques" de La Tène C1, formes hautes (dessins C. Saint-Olive, Inrap).

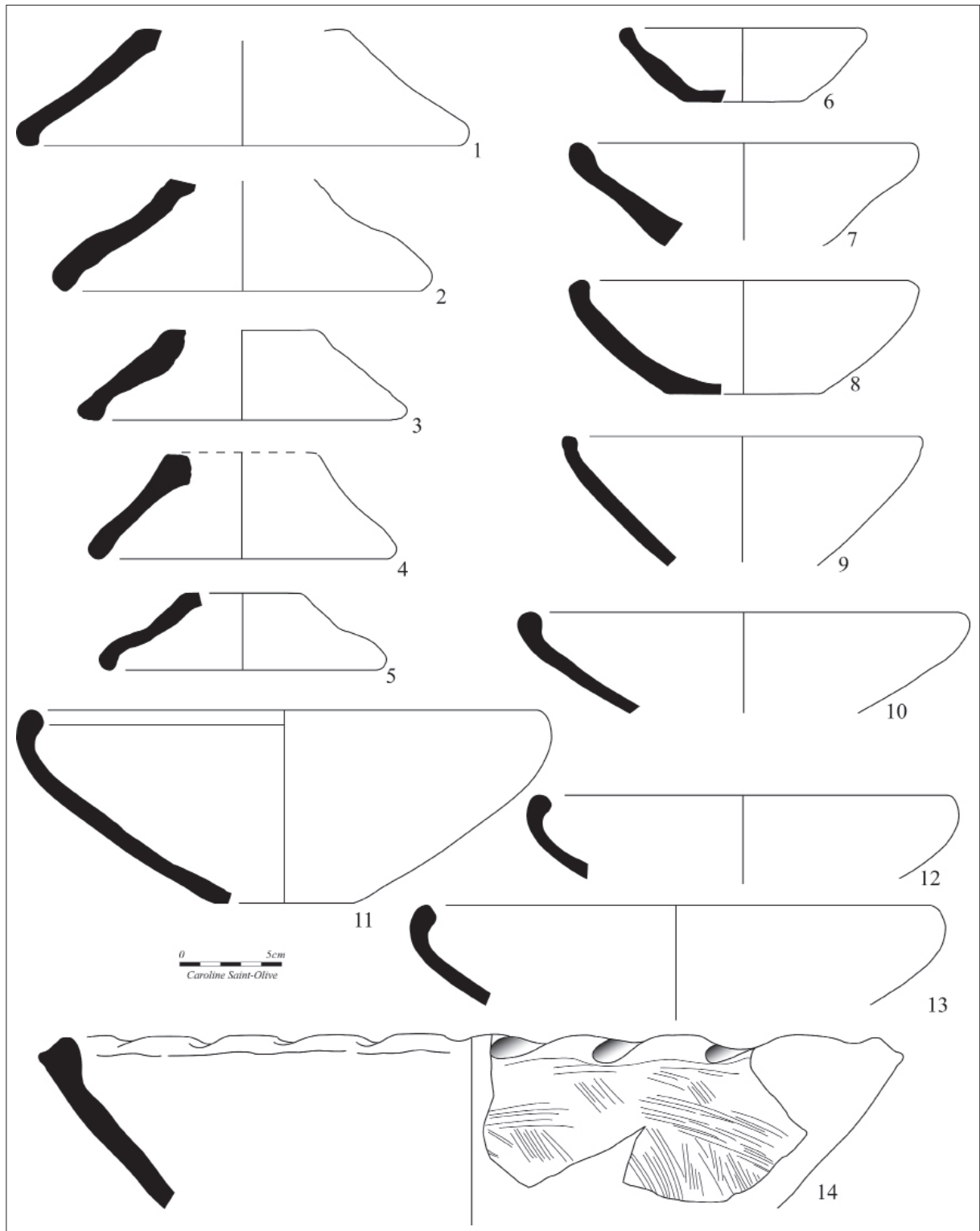


Fig. 27. Couverts et coupes tronconiques modelés de La Tène C (dessins C. Saint-Olive, Inrap).

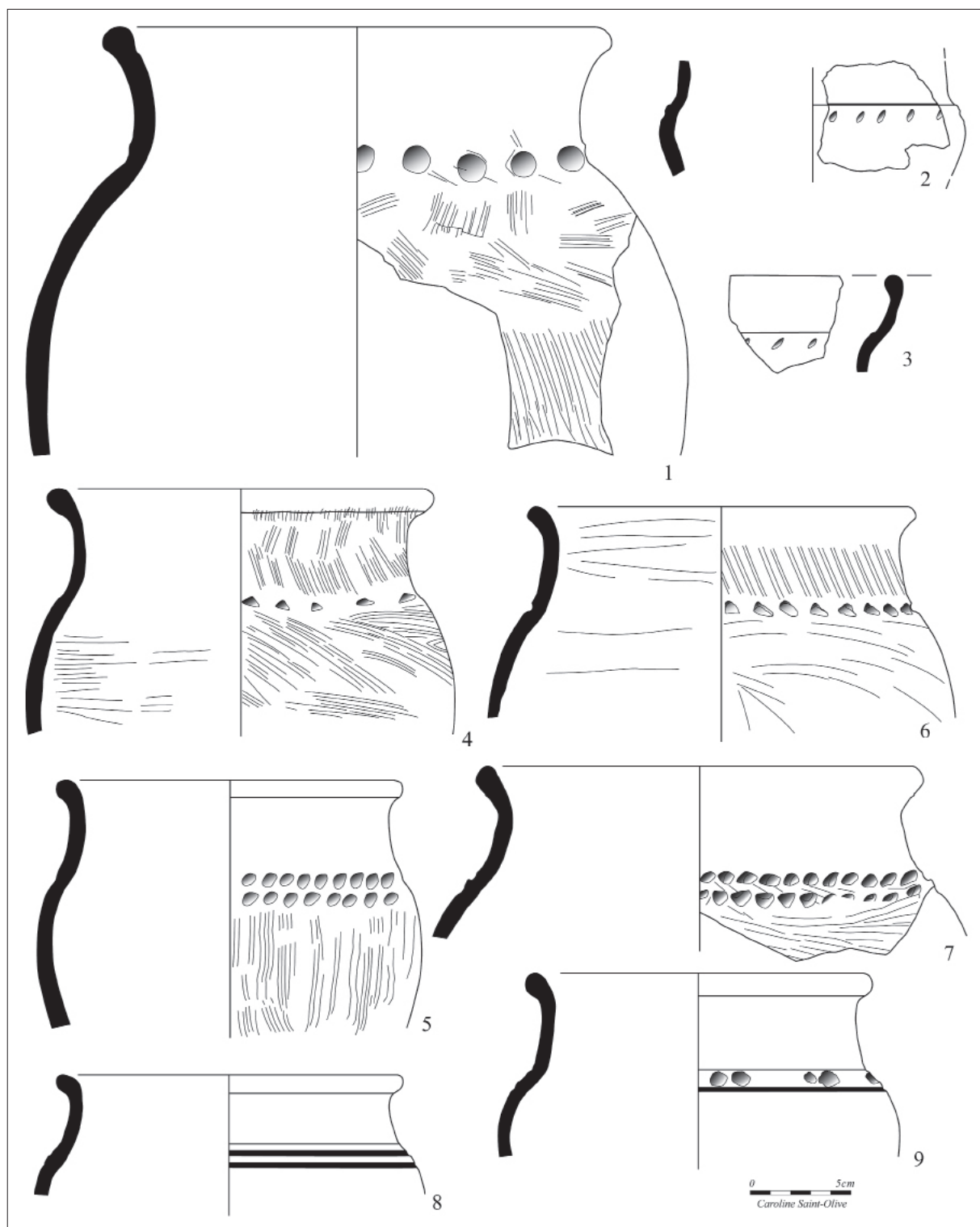


Fig. 28. Pots à cuire de La Tène C (dessins C. Saint-Olive, Inrap).



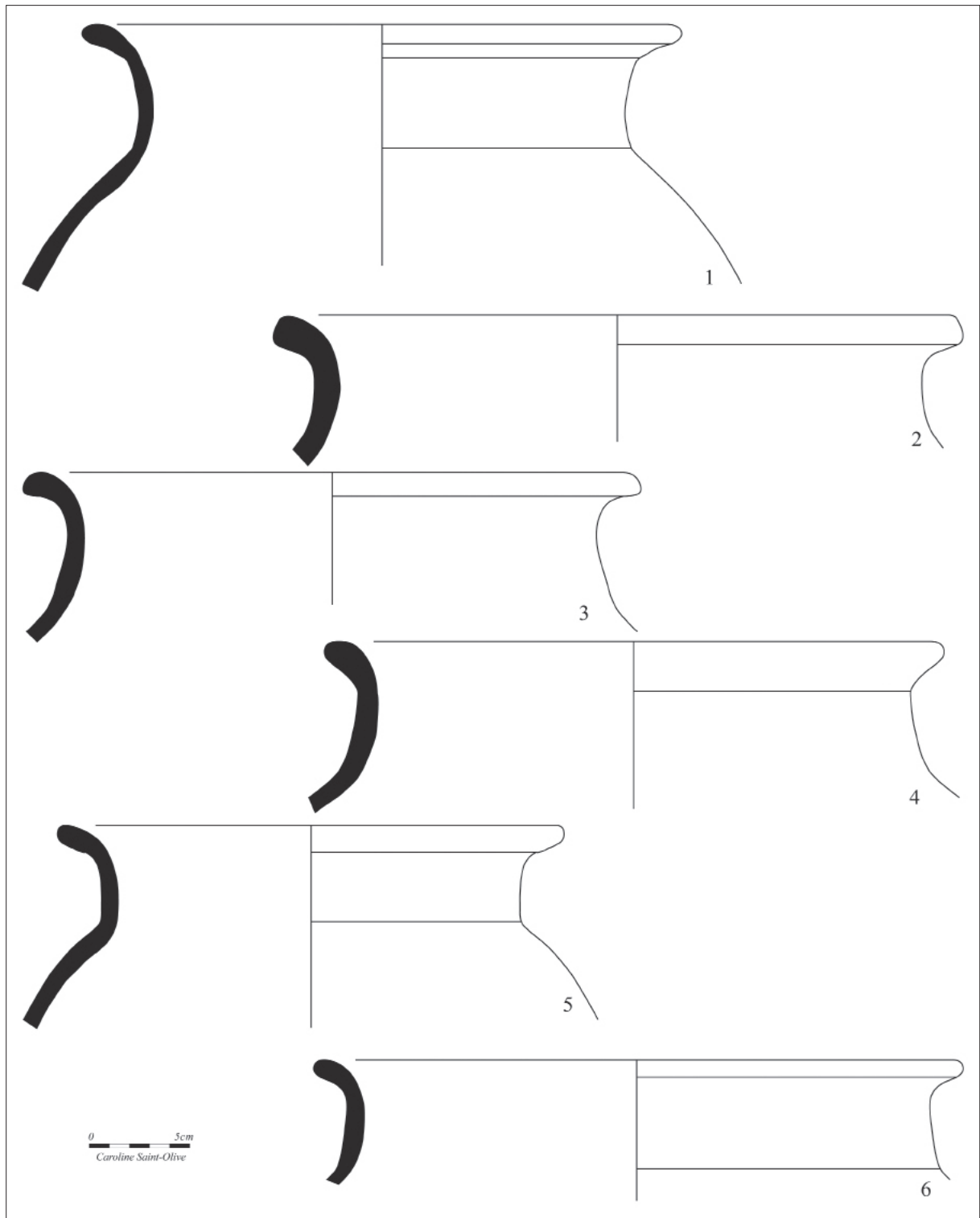


Fig. 29. Vases de stockage de La Tène C (dessins C. Saint-Olive, Inrap).

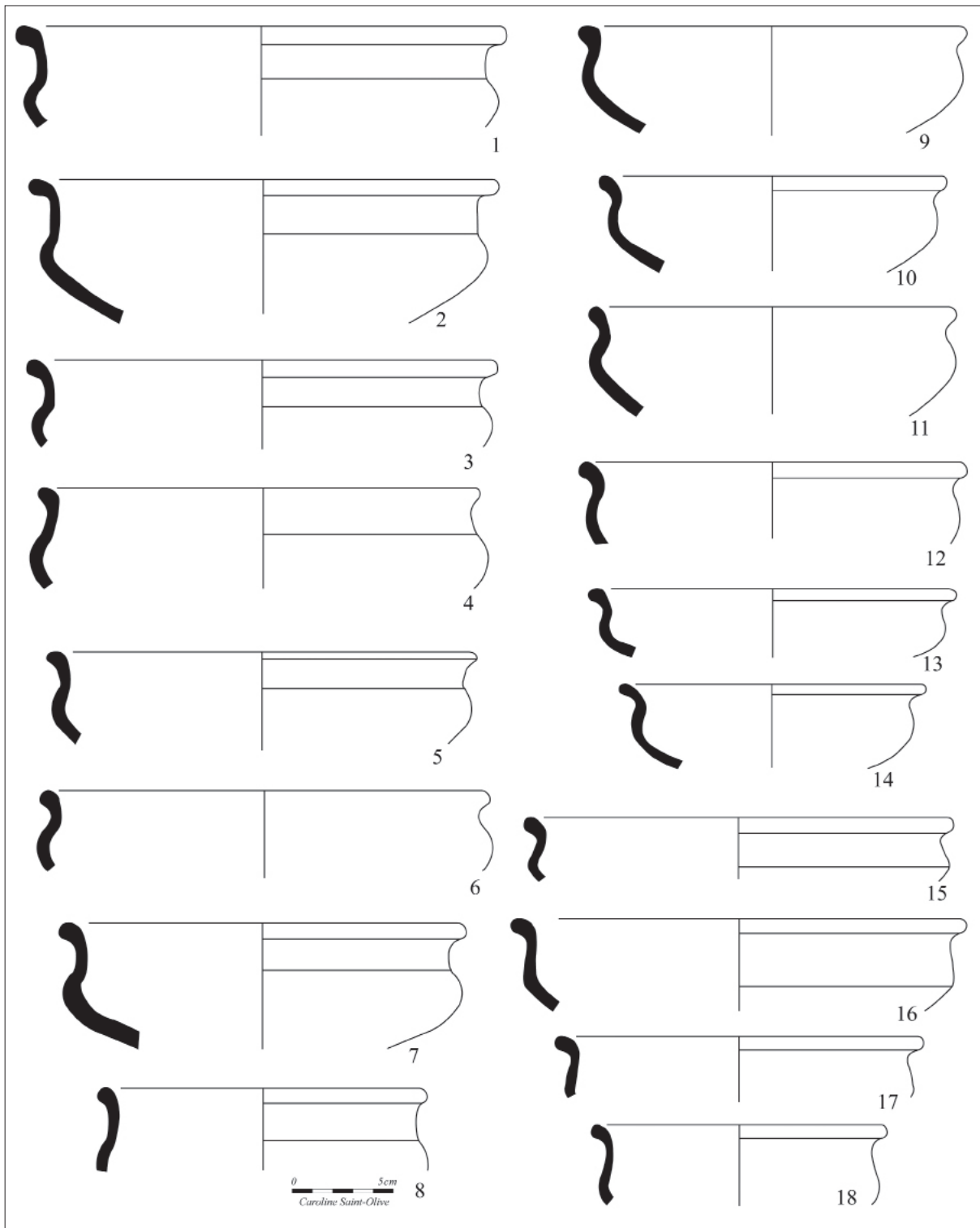


Fig. 30. Coupes à col tronconique et à profil en S de La Tène C (dessins C. Saint-Olive, Inrap).

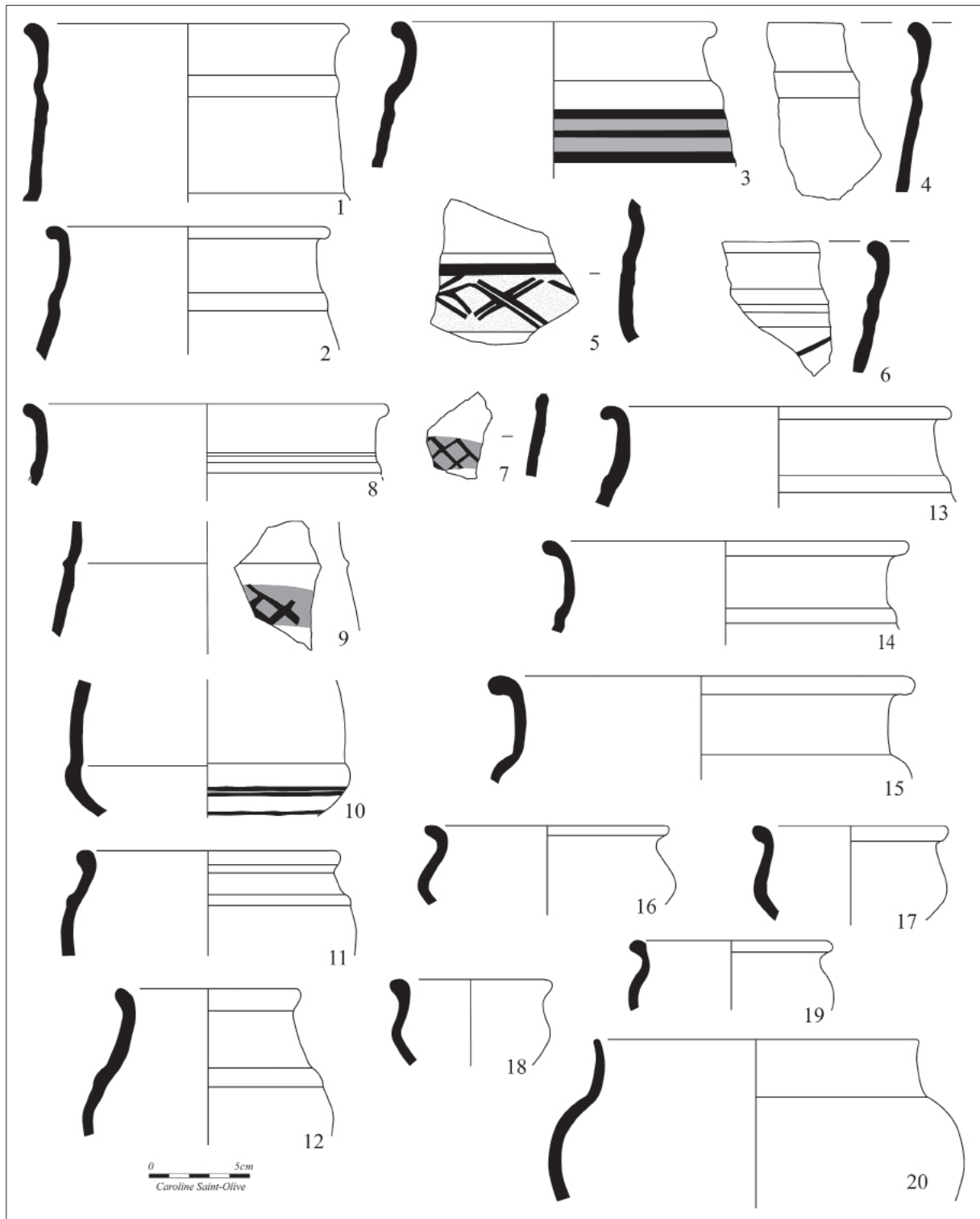


Fig. 31. Formes hautes tournées de La Tène C (dessins C. Saint-Olive, Inrap).

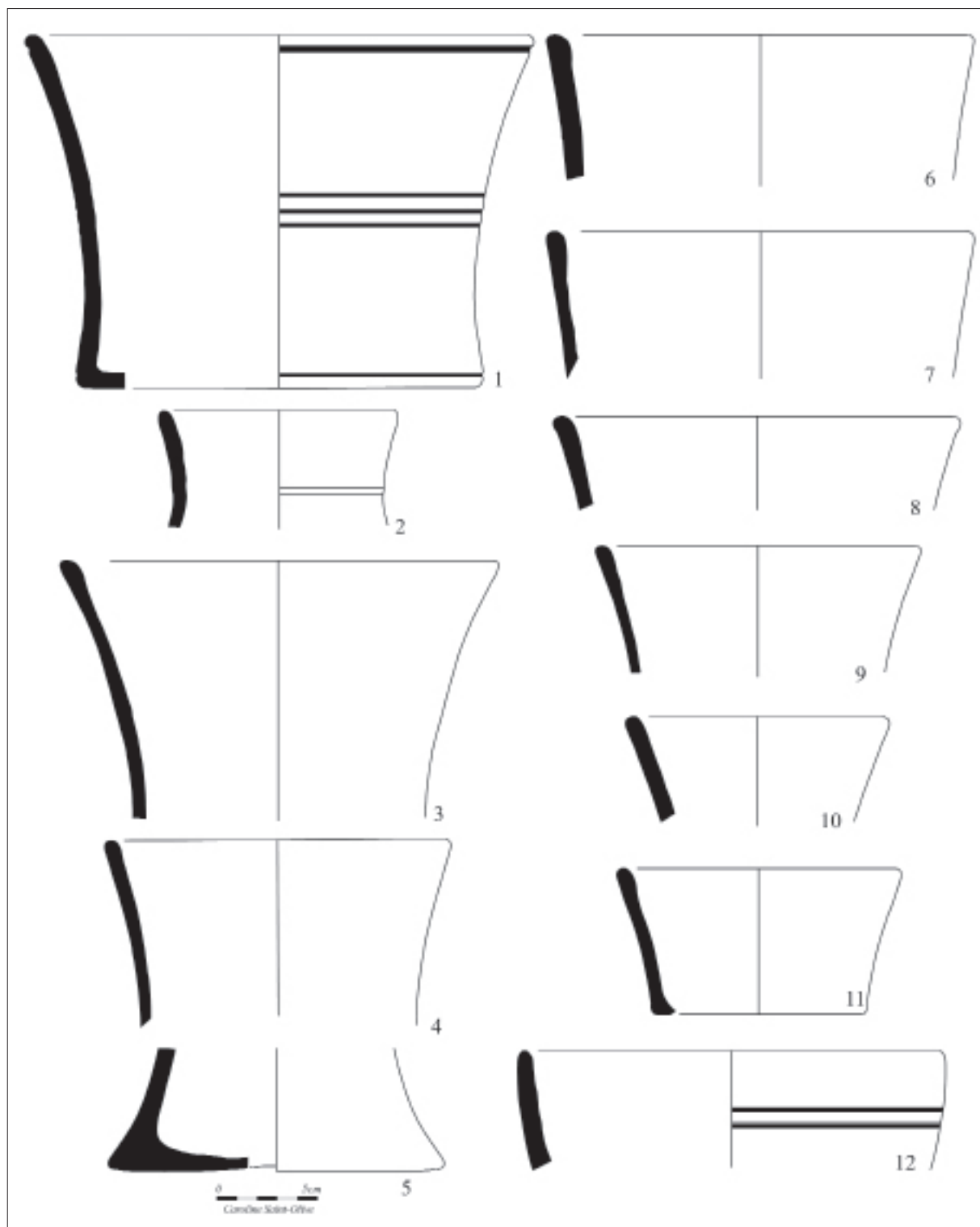


Fig. 32. Bassins et gobelets entre le début de La Tène C2 et celui de La Tène D1 (dessins C. Saint-Olive, Inrap).

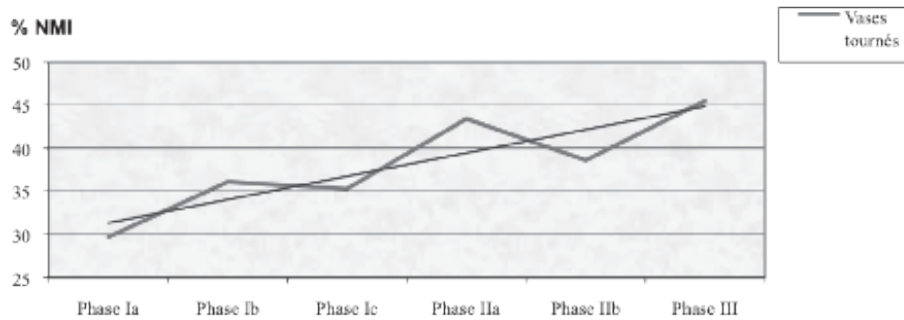


Fig. 33. Évolution de l'usage de systèmes rotatifs pour le montage des vases entre le milieu de La Tène C1 et le début de La Tène D (infographie C. Sireix).

- Le développement de l'usage du tour

Même s'il est toujours délicat de se prononcer à partir de l'observation de simples tessons, le développement de l'usage du tour ou d'un système rotatif permettant de régulariser les parois et l'ouverture de certains vases, est parfaitement perceptible entre le milieu de La Tène C et La Tène D (fig. 33).

30 % des vases paraissent montés ou repris au tour dès la première phase d'occupation. Ceci ne constitue pas en soit une réelle surprise, l'usage d'un système rotatif est déjà attesté sur des productions locales dès la première moitié du IV<sup>e</sup> s. a.C.<sup>26</sup>. Entre la seconde moitié du III<sup>e</sup> et le début du II<sup>e</sup> s. a.C., on remarque qu'il est en constante augmentation. Cette progression est aussi à mettre en relation avec l'abandon des formes anciennes ou archaïques, celui des écuelles modelées au profit des écuelles tournées, mais aussi avec le développement de l'utilisation de nouvelles formes comme les gobelets/bassins tournés qui prennent place dans le corpus à partir du début de La Tène C2.

### Les godets à sel : une production venue d'ailleurs

De nombreux tessons de terre cuite interprétés comme des fragments de godets à sel ont pu être isolés au sein du mobilier céramique. 2236 tessons ont été recueillis, soit 0,5 % du nombre total de reste. Les tessons de godets à sel se distinguent à la fois par la couleur de leur pâte qui est très particulière (rose avec des plages grises et/ou violacées), par le type de montage très sommaire dont ils ont fait l'objet (modelage avec souvent des renforts de bandes d'argile sur la partie intérieure de l'ouverture ou de la panse), et par la nature même de la pâte assez dure qui contient de la chamotte et souvent du sable fin visibles à l'œil nu. Certains tessons, assez rares et souvent très altérés, ont une pâte plus tendre, sans sable apparent avec de nombreuses vacuoles dues à la disparition de débris végétaux. Ce qui caractérise également ce type de récipient, c'est la fréquence des bords par rapport aux fragments de panse et surtout de fond. En effet, parmi les Us étudiées, les bords représentent 1 tesson de godet sur 5 (205 bords, 1016 tessons) et, par ailleurs, seulement 4 fragments de fond sont attestés. On doit également signaler qu'aucun remontage n'a été constaté et que les fragments, souvent de petite taille, sont très dispersés.

26- Sireix 1989.

- Morphologie des godets

Sur le plan morphologique, les godets à sel de Lacoste, du fait de leur fragmentation élevée et de l'absence de remontage, ne sont pas graphiquement restituables, les fonds sont plats, les parois sont très minces et quelquefois renforcées, et les bords présentent une multitude de variantes morphologiques et de gabarits d'ouverture. Nous avons cependant tenté de les classer, trois types principaux sont ainsi définis :

- Bords de type 1 (fig. 34, n°1 à 14). Ces bords sont les plus fréquents, ils correspondent à des bords repliés vers l'extérieur, plus ou moins hauts, et pourvus d'impressions digitées. Cette caractéristique ne correspond pas à un décor, il s'agit d'un geste technique destiné à bien faire adhérer la partie repliée sur la partie supérieure de la paroi du récipient. Le profil de ces vases semble très évasé, en forme d'entonnoir dont la largeur est variable et très difficile à déterminer. Il n'est pas exclu que la panse devienne, par la suite, cylindrique ou tronconique.

- Bords de type 2 (fig. 34, n°15 à 19). Ils rassemblent une série de godets dont la lèvre, assez proche du type précédant, forme un bourrelet externe plus ou moins rond. Dans ce cas, la paroi paraît cylindrique.

- Bords de type 3 (fig. 34, n°20 à 30). Ils sont sans bourrelet, simples, droits, aplatis ou légèrement arrondis sur le dessus. Pour ce type de bord, la paroi semble cylindrique ou légèrement tronconique.

- Origine des godets et du sel

La question de l'origine des godets et donc celle du sel à Lacoste, reste posée. De nombreux sites de production de sel marin sont recensés sur ou près de la côte Atlantique, du Marais poitevin à l'estuaire de la Gironde, en passant par les rivages de la Saintonge<sup>27</sup>. En Béarn, la région de Salies-de-Béarn a produit de grandes quantités de sel "fossile"<sup>28</sup>, de même que les environs de Salies-du-Salat (31) dès l'âge du Bronze. Différentes techniques de production ont été utilisées durant l'âge du Fer, mais la plus répandue est celle qui consiste, pour le sel marin, à faire chauffer dans des fours particuliers (fours à piliers ou pilettes<sup>29</sup>), une saumure placée dans des moules. Ces moules ont des formes différentes en fonction de leur chronologie et de la région salicole dont ils sont originaires : godets cylindriques plus ou moins élevés, godets tronconiques et augets tronconprismatiques de formes et de gabarits divers. Le sel est ensuite recueilli et extrait des moules en brisant ces derniers, puis il est conditionné pour son transport dans des contenants indéterminés (sacs, vases de stockage, caisses en bois ?). Sur les sites de production, les fragments de moules sont parfois retrouvés sous forme d'amoncellements ou de tas ; concassés, ils peuvent servir de dégraissant (chamotte) pour la confection de nouveaux récipients ; c'est le cas pour 4 échantillons sur 5 analysés<sup>30</sup>. Retrouver des fragments de moules sur des sites de consommation comme Lacoste ou dans certains établissements agricoles n'est pas très surprenant ; lors du conditionnement du sel dans les contenants, des fragments de moules pouvaient facilement se trouver, par mégarde, associés au sel mais très certainement en faible quantité. La présence de deux fragments de pilettes de fours (fig. 34, n°31 et 32) à Lacoste est un peu plus surprenante. Par ailleurs, la rareté des fonds de godets (fig. 34, n°33 à 35) sur les sites de consommation pourrait se justifier<sup>31</sup> par le fait que ces derniers étaient plus épais que les parois des godets ; moins fragiles, et donc moins fragmentés, il était plus facile de les extraire du sel.

Les godets de Lacoste sont réalisés à partir d'argiles côtières, ils peuvent donc venir du littoral Atlantique et/ou de l'estuaire de la Gironde. Mais la morphologie de leur ouverture évasée et surtout celle de leurs bords différent, pour près de 70 % d'entre eux (types 1 et 2), de tout ce qui est connu jusqu'à présent sur les sites de production, en particulier des godets du littoral charentais qui ont, par ailleurs, une pâte dépourvue de sable et très riche en inclusions végétales. Même si certains bords de type 3 peuvent trouver des similitudes morphologiques avec ceux des godets charentais (godets tronconiques), leur pâte est, dans la plupart des cas, différente,

27- Landreau 2007 et 2009 ; Martignole 2011.

28- Daire 2003, 56-58.

29- Daire 2003, 32-40.

30- Étude pétrographique réalisée par F. Convertini, archéopétrographe, Inrap Méditerranée, UMR 6636.

31- D'après Guilhem Landreau, responsable d'opération Inrap GSO.



Fig. 34. Fragments de godets à sel (dessins C. Saint-Olive, Inrap).

sans vacuole et sablée. Les 5 échantillons analysés ne sont pas suffisants pour orienter une recherche sur l'origine précise de ces godets à sel, quatre d'entre eux contiennent du sable fin et de la chamotte mais peuvent avoir, eux-mêmes, une origine différente qui restent à déterminer ; le cinquième (un fond à pâte à vacuoles très minoritaire à Lacoste) pourrait, quant à lui, appartenir à un groupe de Charente-Maritime.

Reste donc à trouver le ou les sites producteurs du sel importé à Lacoste dont les godets forment un ensemble morphologique homogène avec des pâtes sablées et chamottées qui peuvent être cependant sensiblement différentes. Si tel est bien le cas, le ou les sites les mieux placés pour produire et diffuser le sel, sont ceux qui sont proches de la rive droite de l'estuaire de la Gironde, dans la région de Bourg (33) et de Saint-Ciers-sur-Gironde (33). Lacoste étant baigné par les eaux de la Dordogne, cette hypothèse paraît tout à fait envisageable. On connaît peu de choses sur ces sites salicoles estuariens, hormis leur localisation et le fait que les fragments de godets qui y sont trouvés, sont cylindriques ou tronconiques. Mais leurs bords sont rares et, pour l'heure, aucune fouille de grande ampleur n'a été réalisée dans ce secteur. D'autres sites de production de sel un peu plus méridionaux sont signalés : dans la région de Soulac-sur-Mer (33) et celle du Bassin d'Arcachon. Mais sur ces derniers, la période de production du sel n'est attestée qu'à l'âge du Bronze et au Premier âge du Fer, et ne paraît pas de grande ampleur.

Un autre point mérite d'être signalé sur ce sujet. D'autres sites du Second âge du Fer de la région ont livré quelques fragments de godets. Ce sont principalement des établissements à vocation agricole comme celui des Vergnasses à Gours<sup>32</sup> (33, vallée de l'Isle) ou des agglomérations comme Bordeaux<sup>33</sup> et le site de l'Isle-Saint-Georges<sup>34</sup> (33, vallée de la Garonne). La majorité des godets issus de ces sites est morphologiquement comparable, par leurs bords et leur pâte, aux godets de Lacoste (types 1 et 2). Ainsi, l'acheminement du sel dans le nord de l'Aquitaine, probablement en provenance (pour l'essentiel) d'un même lieu ou d'une même zone de production, semble bien organisé à la fin de l'âge du Fer. Dans ce cadre, le réseau fluvial régional - avec la Garonne, la Dordogne et l'Isle - ont joué un rôle important pour sa distribution.

- Le sel, une nouvelle dimension économique à Lacoste

Avec un minimum de 2236 tessons de godets à sel recueillis lors de cette fouille préventive, Lacoste arrive en tête par rapport aux autres sites régionaux où les fragments de godets à sel ont été identifiés<sup>35</sup>. Ces tessons représentent 0,5 % du nombre total de restes céramiques et, durant toute la séquence chronologique observée (Phases Ia à III, soit près d'un siècle et demi), leur fréquence reste très stable. Seule exception : le taux un peu plus élevé de ces fragments de godets dans une US qui correspond à un dépotoir d'atelier de forge (15 %).

Que peuvent représenter ces tessons au sein des activités et de l'économie du site ? Le sel est, avant tout, indispensable dans l'alimentation de l'homme et dans celle de certains animaux d'élevage (ruminants principalement), le sel est également utilisé pour la conservation des viandes<sup>36</sup>, des poissons et du fromage ; peut-être l'emploie-t-on aussi dans le cadre de certaines activités artisanales ? Mais compte tenu du fait que les fragments de godets sont arrivés de façon accidentelle, la quantité de sel acheminée sur le site, (quantité malheureusement incalculable et seulement perçue à partir de la fouille d'un espace restreint par rapport à l'étendue totale du site), doit être considérable et traduit non seulement sa consommation, mais aussi certainement sa redistribution et son commerce. Cette dimension économique qui n'avait jamais été prise en compte jusqu'ici, pourrait peut-être atteindre une envergure aussi importante que celle générée par le commerce d'autres produits, comme celui de la viande ou des céréales.

32- Sireix *et al.* 2007, n°11, fig. 38, p. 335.

33- Sireix 1988, n°26 à 28, fig. 24, 21 et n°12, fig. 32, 25.

34- Actuellement fouillé par A. Colin, maître de conférences à l'Université Michel-de-Montaigne-Bordeaux 3.

35- On ne trouve généralement pas plus d'une dizaine de tessons sur les sites ruraux régionaux.

36- De nombreux fragments de vases de stockage semblent avoir contenu des salaisons en raison de l'altération prononcée de leur paroi interne.



## LES GRANDES PHASES D'OCCUPATION DE LACOSTE

Jusqu'ici, la chronologie générale de l'occupation du site de Lacoste reposait principalement sur les résultats de la fouille 5 (Zone E), réalisée par R. Boudet et M. Sireix entre 1980 et 1982<sup>37</sup>, et sur le mobilier archéologique issu des prospections de surface.

La séquence stratigraphique de la fouille 5 avait permis de constater la présence de cinq niveaux archéologiques superposés (des sols formés d'épandages de tessons et de graviers) déterminant trois phases principales d'occupation :

Phase 1 : fin du III<sup>e</sup>/première moitié du II<sup>e</sup> s. a.C. (La Tène C)

Phase 2 : fin II<sup>e</sup>/début I<sup>er</sup> s. a.C. (La Tène D1)

Phase 3 : première moitié du I<sup>er</sup> s. a.C. (La Tène D2)

Quelques rares objets recueillis en surface, comme une fibule de type pré-Dux une tête janiforme (en alliage base cuivre au plomb) et certains fragments d'épées découverts à proximité du site au lieu-dit "À la Route" (cf. supra p. 108) permettent de constater la présence de mobilier attribuable à la fin de La Tène A et à La Tène B, alors qu'à l'opposé, de nombreux témoins d'époque gallo-romaine (céramiques, monnaies) ainsi qu'un niveau d'occupation fouillé en 1982 et 1983 témoignent d'une perdurance de l'habitat et d'activités au moins jusqu'au II<sup>e</sup> s. p.C.

### La phase d'occupation "ancienne" de Lacoste

La fouille préventive corrobore ces informations tout en apportant certaines précisions. Pour la phase "ancienne", la découverte d'un four de potier isolé attribué à La Tène B en Zone I (fig. 35) est quelque peu surprenante, mais pas sans intérêt. L'implantation d'une telle structure artisanale suggère, en effet, l'existence d'une occupation humaine sur le site et non une simple fréquentation. La mise en œuvre d'un four sous-entend l'utilisation de matières premières spécifiques comme l'argile qui, à cet endroit, est inexistante. Un peu plus au nord, toujours en Zone I, une fosse (F11) a livré une petite série de céramiques un peu plus tardives attribuées à La Tène B2 et, quelques mètres au sud, les fossés F4 et F126 (cf. supra p. 111) restent sans attribution chronologique précise mais paraissent plus anciens que les autres. Côté mobilier, une série de fibules en fer à pied libre à extrémité moulurée qui provient de contextes datés de La Tène C, aurait pu être rattachée à cet horizon ancien mais, de toute évidence, ces fibules sont stratigraphiquement bien à leur place, non seulement en raison de leur fréquence (on en dénombre au moins une quinzaine), de l'absence d'autres artefacts qui pourraient leur être contemporains, mais aussi et surtout grâce à la découverte de certaines d'entre elles en cours de fabrication dans des contextes de dépotoirs d'atelier (fig. 22, n°3).

Même si aucun niveau d'occupation de La Tène B n'a été mis en évidence jusqu'ici à Lacoste, on peut aujourd'hui considérer que les débuts de l'occupation protohistorique du site, voire sa genèse, semblent bien remonter au moins au début du IV<sup>e</sup> s. a.C. Reste à en déterminer la nature, la position et l'étendue.

### La phase d'occupation "moyenne" de Lacoste

La fouille préventive de Lacoste a permis de mesurer l'importance du site à La Tène C (entre 250/230 et 150/140 a.C.). En effet, plus de 80% du mobilier métallique et céramique exhumé est attribuable à cette période qui peut se décliner en plusieurs phases (fig. 14). C'est durant La Tène C que les activités pratiquées à Lacoste semblent le plus soutenues, qu'elles soient artisanales, commerciales et agro-pastorales. Cette situation a, par le passé, été peut-être un peu sous-estimée et cela pour deux raisons principales :

37- Sireix & Boudet 1986.



Fig. 35. Four de potier de La Tène B, fouille préventive 2007-2008 (© M. de Muyllder, Inrap).

1. Comme nous l'avons vu plus haut, la chronologie de Lacoste reposait jusqu'ici sur le mobilier recueilli en surface et sur une fouille stratigraphique (fouille 5, carrés E) de faible étendue. Pour le mobilier de surface, il faut considérer qu'une large part des objets provient d'horizons remaniés par des labours qui ont principalement affecté les niveaux d'occupation du site les plus récents (La Tène D et gallo-romains). Cette observation est totalement validée par la fouille préventive (niveaux d'occupation de La Tène C bien préservés dans l'ensemble ; niveaux La Tène D et gallo-romains très perturbés), il est donc tout à fait logique que le mobilier de surface réunisse une majorité d'objets archéologiques datés entre 120 a.C. et 150 p.C.<sup>38</sup>.

2. L'autre raison concerne la fouille 5 (carrés E) publiée en 1986. Les propositions chronologiques des auteurs pour le phasage de cette fouille peuvent être révisées grâce à l'acquisition de connaissances nouvelles sur les cultures matérielles et leur chronologie, et les apports de la fouille préventive. Ainsi la phase 1 de 1986 paraît dorénavant attribuable à La Tène C1, les phases 2 et 3 à la Tène C2 et la phase 3 à la Tène D1. La phase 1 de la fouille 5 avait livré, entre autres, un fragment de céramique à vernis noir d'origine catalane du dernier quart

38- Ceci se vérifie très bien avec, en particulier, la quantité de frappes monétaires attribuables à La Tène D (monnaies à la croix, deniers pétrocres au "sanglier monstrueux", etc.) particulièrement bien représentées parmi les monnaies de surface (Sireix *et al.* 1983), alors qu'un seul et unique exemplaire de chacun de ces deux types apparaît parmi les monnaies de la fouille préventive : une en position intrusive (monnaie pétrocres au sanglier), l'autre dans un niveau d'occupation daté de La Tène D1 (monnaie à la croix).

du III<sup>e</sup> s.<sup>39</sup> a.C. ainsi qu'une fraction d'argent au cheval<sup>40</sup> que l'on peut dater aujourd'hui de la fin du III<sup>e</sup> au début du II<sup>e</sup> s. a.C. Il en va de même pour la phase 2, datée à l'origine de la Tène D1, à laquelle était associé un fragment de bracelet en verre de type Haev. groupe 7c (forme 26)<sup>41</sup> et Gebhard série 18<sup>42</sup>, datable de La Tène C2. La phase 3, quant à elle, semble bien être de La Tène D1 et non pas de La Tène D2 car les amphores qui s'y trouvent paraissent antérieures au second tiers du I<sup>er</sup> s. a.C. Ainsi les phases représentées dans la stratigraphie de la fouille 5 de 1980-82 trouvent de meilleures correspondances avec celles des Zones V, VI et VII de la fouille préventive qui se situent à proximité.

### La phase d'occupation "récente" de Lacoste

Cette phase d'occupation correspond à La Tène D. La fouille préventive a permis d'isoler quelques niveaux d'occupation du début de La Tène D1 grâce, notamment, à la présence de petites fibules en fer à ressort à 2x4 spires et plus (de schéma "La Tène finale"). Par ailleurs, ces niveaux paraissent parfaitement synchrones avec la période de fonctionnement de l'officine de potiers fouillée en 1984 et 1985 dont le corpus typologique céramique est très comparable, à de nombreux détails près. À l'échelle du site, il semble que la séquence chronologique qui correspond à la période comprise entre La Tène D1b et La Tène D2 soit fort peu documentée. En effet, on note, par exemple, la rareté des fibules de type Nauheim (moins de 5 exemplaires en prospection et une seule dans les niveaux remaniés de la fouille préventive 2007/2008), des amphores Dr1B<sup>43</sup>, des *terra nigra* précoces, des vernis noirs tardifs<sup>44</sup> et rouges précoces (Campaniennes B, sigillées italiques et pré-sigillées). Par contre, une série assez importante de monnaies recueillies en surface est bien datée des deux derniers tiers du I<sup>er</sup> s. a.C., il s'agit, pour l'essentiel, de petites séries de bronze et plus particulièrement des frappes tardives santonnes ou pictones des années 40/30 a.C. (Contoutous, Luccios ou Urdo Re<sup>45</sup>). Sur la fouille préventive, certes les niveaux les plus récents ont été détruits, mais on rencontre beaucoup plus de mobilier gallo-romain au sommet des premiers niveaux gaulois en place datés de La Tène D1, que de mobilier de La Tène D2. Sans pour autant être abandonné, le site de Lacoste pourrait donc accuser un net déclin qui pourrait se traduire par une baisse des activités dans le courant de la première moitié du I<sup>er</sup> s. a.C. et qui s'accompagne vraisemblablement d'une rétraction de la superficie de son occupation.

### La phase d'occupation "tardive" de Lacoste

Nous entendons par phase d'occupation tardive, la période qui correspond à l'occupation du site durant l'époque gallo-romaine. Cette phase est représentée par un nombre assez important de monnaies et de céramiques issues des prospections sur une surface assez restreinte, et par deux niveaux d'occupation du I<sup>er</sup> s. p.C. mis en évidence lors d'une fouille réalisée en 1983. Même si les niveaux d'occupation de cette phase ont beaucoup souffert des travaux agricoles récents, la fouille préventive permet néanmoins de faire quelques observations. Avant tout cette phase paraît totalement absente des Zones I, II et III sauf au niveau du comblement supérieur de certains fossés protohistoriques. En Zone IV et dans la partie sud de la Zone V, du mobilier antique très fragmenté (céramiques, tuiles) ainsi qu'une monnaie postérieure à 10/14 p.C. sont intimement mêlés au mobilier de La Tène C et D qui ne présente aucune cohérence stratigraphique. Nous interprétons cette situation comme étant le résultat de travaux agricoles d'époque gallo-romaine, travaux qui peuvent être datés, d'après le mobilier exhumé, du I<sup>er</sup> s. p.C. À cette activité qui succède et se superpose aux niveaux d'occupations protohistoriques antérieurs, peut être associé le fossé F130 de la Zone V (fig. 9) qui recoupe également l'intégralité de la

39- Boudet 1987, 107.

40- Sireix & Boudet, 1986, 55.

41- Haevernick 1960.

42- Gebbard 1989.

43- Benquet & Piot 2000.

44- Sanchez & Sireix 2006, 312 et 315.

45- Sireix *et al.* 1983.

stratigraphie du Second âge du Fer, ainsi qu'un solin formé de l'alignement régulier de plusieurs blocs calcaires en Zone VI (SB 138, fig. 9).

Si à partir de La Tène D1 Lacoste accuse un net déclin qui se traduit, semble-t-il, à la fois par une régression spatiale de son emprise et par celle de certaines activités artisanales (au moins la métallurgie), le site n'est pas abandonné pour autant. De nombreux objets, un nouveau parcellaire (cf. supra p. 111) et certaines structures d'habitats témoignent de son occupation entre le règne d'Auguste et le II<sup>e</sup> s. p.C. sans que la moindre construction à base de pierres liées au mortier n'ait jamais été repérée<sup>46</sup>. Le passage entre un site principalement voué à la production d'objets métalliques entre La Tène C et le début de La Tène D, à un autre qui paraît plus tourné vers l'agriculture, peut être envisagé non seulement grâce à la présence d'espaces considérés comme cultivés qui occultent par endroits d'anciennes zones d'habitats protohistoriques (Zones IV et V), mais aussi en raison de l'extrême rareté de l'outillage agricole exhumé<sup>47</sup> lors de la fouille préventive. Cet outillage agricole est d'ailleurs beaucoup mieux représenté parmi les objets issus des prospections de surface<sup>48</sup>, objets qui, étant donnée leur origine stratigraphique, doivent être majoritairement postérieurs à La Tène C. L'étude des 70 fragments d'instruments de mouture recueillis durant la fouille préventive, tend à confirmer cette mutation présumée et pourrait même éventuellement quelque peu la vieillir. En effet, il semble que le développement de l'utilisation de ces objets se place à partir de la fin de La Tène C2 (80 % de ces objets proviennent des niveaux datés entre la fin de La Tène C2 et le I<sup>er</sup>/II<sup>e</sup> s. p.C.). Par contre, la présence d'un nombre assez important de monnaies antiques issues des prospections de surface (principalement des petites frappes de bronze ou de cuivre), pourrait sous-entendre le maintien d'activités liées au commerce au moins jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. p.C., soit une période au moins aussi longue que celle durant laquelle l'artisanat des métaux occupait la place prépondérante qu'on peut lui accorder aujourd'hui.

## CONCLUSION

Dorénavant, Lacoste peut intégrer la liste encore assez restreinte des agglomérations artisanales qui se développent, à partir du III<sup>e</sup> s. a.C., un peu partout dans les régions les plus peuplées d'Europe celtique. Situé en plaine, aux abords de voies de communication et à l'intersection de plusieurs peuples du sud-ouest de la Gaule, Lacoste répond pleinement à la définition de ces agglomérations qui restent difficiles à identifier. Les productions artisanales qu'il abrite, notamment celles des métaux, démontrent une parfaite maîtrise des techniques et un savoir-faire de haut niveau. Les apports de la dernière fouille préventive donnent l'image d'une agglomération bien organisée, à l'intérieur de laquelle des espaces délimités au sein d'un parcellaire régulier sont dévolus à des activités spécifiques. Lacoste apparaît comme un centre de production et de diffusion d'objets manufacturés et assure la redistribution de produits d'importation, une véritable "ville-marché" comme l'avait déjà dénommé Michel Sireix en 1984<sup>49</sup>.

46- La villa gallo-romaine la plus proche connue à ce jour se trouve à environ 2 km de Lacoste.

47- On ne compte en tout et pour tout pour ce domaine qu'une serpette à croc. Les outils issus de la fouille préventive sont peu nombreux et réservés aux activités artisanales.

48- Derion 2006.

49- Sireix & Sireix 1984.

## Bibliographie

- Barral, P. et S. Fichtl, dir. (2012) : *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne, actes de la table ronde tenue à Bibracte, 15-17 octobre 2007*, Glux-en-Glenne, Bibracte 22.
- Barraud, D., dir. (1988) : "Le site de la 'France', origines et évolution de Bordeaux antique", *Aquitania*, 6, 3-59.
- Béhague, B. (2007) : "Le site de Niord à Saint-Étienne-de-Lisse (Gironde)", in : Duval & Gomez-de-Soto, dir. 2007, 57-59.
- Benquet, L. et C. Piot (2000) : "Les amphores de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde)", *SFECAG, Actes du colloque de Libourne*, 155-165.
- Bertrand, I. et P. Maguer, dir. (2007) : *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne, Catalogue de l'exposition présentée par les musées de la ville de Chauvigny (Vienne)*, A.P.C. 30.
- Bertrand, I., A. Duval, J. Gomez-de-Soto et P. Maguer, dir. (2009) : *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, XXXI<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007*, A.P.C. 34.
- Boudet, R. (1987) : *L'Âge du fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*, *Archéologies, Vesuna 2*, Périgueux.
- Boudet, R. et M. Sireix (1983) : "La céramique gauloise de Lacoste recueillie en surface à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)", *RAC*, 22, 243-256.
- Buschenschutz, O. (2007) : *Les Celtes*, Paris.
- Colin, A., C. Sireix et F. Verdin, dir. (2011) : *Gaulois d'Aquitaine*, catalogue d'exposition, Bordeaux.
- Daire, M.-Y. (2003) : *Le sel des Gaulois*, Saint-Étienne.
- Derion, B. (2006) : *Objets métalliques gaulois du site de Lacoste, Mouliets-et-Villemartin, Gironde*, Musée d'Aquitaine.
- Domergue, C. (2007) : "La sidérurgie extractive en Transalpine et dans la Gaule indépendante à la fin de l'âge du Fer. Essai de mise en parallèle", in : Milcent, dir. 2007, 17-34.
- Duval, A. et J. Gomez de Soto, dir. (1986) : *Actes du VIII<sup>e</sup> colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne, Angoulême, 18-20 mai 1984*, *Aquitania Suppl. 1*, Bordeaux.
- (2007) : *Sites et mobiliers de l'Âge du Fer entre Loire et Dordogne*, A.P.C. 29.
- Gebhard, R. (1989) : *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching*, Ausgrab. Manching, 11, Stuttgart.
- Guillaumet, J.-P. (2009) : "Une fabrication d'équipements militaires celtiques au III<sup>e</sup> s. av. J.-C.", *Dossiers d'Archéologie*, 38-43.
- Haevernick, T. E. (1960) : *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatenezeit auf dem Europäischen Festland*, RGK des Deutschen Archäologischen Instituts zu Frankfurt, Bonn.
- Landreau, G. (2007) : "Du godet à l'auget : les établissements salicoles gaulois entre Loire et Gironde", in : Bertrand & Maguer, dir. 2007, 39-42.
- (2009) : "Entre Isthme gaulois et Océan, la Saintonge au second Âge du Fer", in : Bertrand *et al.*, dir. 2009, 245-306.
- Maguer, P., G. Landreau, C. Dupont, H. Martin, X. Bardot, G. Pouponnot, D. Briand et A. Duval (2009) : "L'habitat littoral des Ormeaux à Angoulins (Chatentes-Maritimes). Activités vivrières et salicoles entre marais et océan", in : Bertrand *et al.*, dir. 2009, 57-102.
- Martignole, L. (2011) : "Le sel gaulois du littoral atlantique : les ateliers de sauniers girondins", in : Colin *et al.*, dir. 2011, 50-53.
- Milcent, P.-Y., dir. (2007) : *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal, Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004*, *Aquitania Suppl. 14/2*, Bordeaux.
- Nillesse, O. (2012) : "Activités, métiers et vie quotidienne à Lacoste à travers l'*instrumentum* : approche préliminaire", in : Sireix, dir. 2012, 3, 89-171.
- Pioda, S. (2010) : "Corent, voyage au cœur d'une ville gauloise", *Archéologia*, 483, 24-35.
- Poux, M., M. Demierre, R. Guichon et A. Pranyies (2008) : "Corent, petite 'Pompéi arverne'", *L'archéologue, Archéologie nouvelle*, 95, 40-47.
- Raux, S. (2012) : "Les objets de parure", in : Sireix, dir. 2012, 3, 8-87.
- Salac, V. (2012) : "Les agglomérations artisanales en Europe", *Archéothéma*, 21, 71-73.
- Sanchez, C. et C. Sireix (2006) : "Céramiques campaniennes à Bordeaux", *Aquitania*, 22, 309-317.
- Sireix, C. (1988) : "Le mobilier protohistorique", in : Barraud, dir. 1988, 14-26.
- (1989) : "Le site protohistorique des Grands-Vignes II à Sainte-Florence (Gironde)", *Aquitania*, 7, 5-24.
- (1990) : "Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)", *Aquitania*, 8, 45-97.
- Sireix, C., dir. (2012) : *Lacoste*, Rapport final d'opération, Inrap, 5 vol.
- Sireix, M., J.-P. Noldin, J.-B. Colbert de Beaulieu, D. Nony et J.-C. Richard (1983) : "Les monnaies de Mouliets-et-Villemartin (Gironde) (1954-1982)", *Gallia*, 41, 25-57.
- Sireix, M. et C. Sireix (1984) : "Lacoste 'ville-marché' gauloise en Aquitaine", *Archéologia*, 197, 60-66.
- Sireix, M. et R. Boudet (1986) : "La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)", in : Duval & Gomez de Soto, dir. 1986, 47-58.
- Sireix, C., M. Sireix, J. Gomez-de-Soto et M. Pernot (2002) : "La tête Janiforme à double feuille de gui de la Tène ancienne de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde, France)", *Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Archäologisches korrespondenzblatt*, 32, Mayence, 81-89.
- Sireix, C., L. Benquet, A.-L. Berthet, F. Convertini, T. Gé, H. Martin, P. Poirier, B. Pradat et C. Texier (2007) : "Raspide 1 (Blagnac, Haute-Garonne) et Les Vergnasses (Gours, Gironde) : deux exemples de fermes gauloises dans le Sud-Ouest de la France", in : Vaginay & Izac-Imbert, dir. 2007, 293-343.
- Vaginay, M. et L. Izac-Imbert, dir. (2007) : *Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France, Actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004*, *Aquitania Suppl. 14/1*, Bordeaux.
- Venclová, N. (2009) : "Habitat, économie et environnement en Bohême et en Moravie, LT B-C (IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. avant notre ère)", in : Bertrand *et al.*, dir. 2009, 281-319.